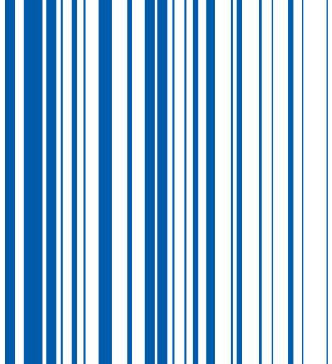


# BON À SAVOIR



TEST page 6

ipogesmon

## Nos tests du mois

- Crèmes pour les mains
- Ecouteurs Bluetooth
- Casques de ski

# Crèmes pour les mains: les allergènes font tache



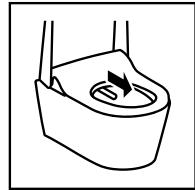
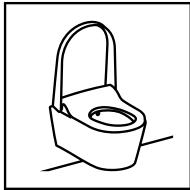
9 771424 663003

Geberit AquaClean  
Le WC qui vous nettoie à l'eau.

**GEBERIT**

# Nouveau bien-être.

Geberit AquaClean 4000



Un WCdouche offre les avantages du lavage à l'eau:

- lave sans contact manuel et n'irrite pas la peau
- nettoie avec plus de minutie et de ménagement que le papier
- procure une agréable sensation de fraîcheur

## Tester à domicile pendant 30 jours: CHF 99.-

Vous désirez vous convaincre en toute quiétude et pendant un mois de l'incomparable sensation de fraîcheur et de propreté que vous confère un WCdouche? Il vous suffit de remplir le bon et de l'envoyer à: Geberit Distribution SA, Vente et conseil clientèle privée, Schachenstrasse 77, 8645 Jona

[www.geberit-aquaclean.ch/douche-essai](http://www.geberit-aquaclean.ch/douche-essai)

Conseil téléphonique: 0848 662 663 ou par e-mail: [aquaclean.ch@geberit.com](mailto:aquaclean.ch@geberit.com)

L'action douchette à l'essai est valable jusqu'au 28.2.2017 et n'est pas cumulable avec d'autres actions.

## Bon pour votre douchette personnelle à l'essai

**GEBERIT**

Oui, je désire bénéficier de cette action et tester un siège WCdouche Geberit AquaClean adaptable à mon domicile. Veuillez avoir l'amabilité de me contacter.

Je souhaite convenir d'un rendez-vous conseil sans engagement.

Veuillez me faire parvenir une brochure Geberit AquaClean avec liste de prix.

Madame  Monsieur

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

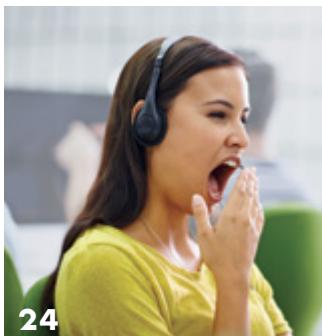
NPA / Localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

---

Sommaire

---

**9 Vente forcée**

Les toners de la colère

**12 Assurance maladie**

Tout sur les réductions de prime

**14 High-tech**

Un smartphone, ça se répare

**15 Lois**

Tour des changements législatifs en 2017

**17 Cave**

La conservation du vin et ses astuces

**20 La Poste**

Forcing pour la pub

**20 Fruits et légumes**

Le hors-sol en mode furtif

**23 Prévoyance**

Avancer ou retarder sa retraite

**27 Politique**

Une initiative pour des prix équitables

**33 Diététique**

Pas si magique, le sucre de fleur de coco

**35 Prévoyance**

Les taux trompeurs des comptes 3a

**COMPARATIFS****11 Médicaments**

Des génériques pas si avantageux

**21 Assurances**

La RC maître d'ouvrage à prix variable

**24 Télécommunication**Les services clients des opérateurs  
à l'épreuve**TESTS****6 Crèmes pour les mains**

Trop de substances allergènes

**18 Ecouteurs Bluetooth**

La qualité se paie

**28 Casques de ski**

Deux modèles sortent du lot

**EN UNE****6 Crèmes pour les mains**

Les allergènes font tache

**MAIS ENCORE...**

- 10 De qui se moque-t-on? / Chapeau!
- 30 Conseils juridiques
- 31 Le juge a dit
- 36 Vu pour vous / Les tests des autres
- 37 Vous avez la parole
- 38 Post-scriptum
- 39 Sur le web

**Impressum****Service abonnements**

CP 240, 1001 Lausanne  
021 310 01 37  
Fax 021 310 01 39  
E-mail: [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch)

**Abonnement**

11 numéros: 39.50 fr.  
22 numéros: 74.00 fr.  
Vente en kiosque: 6.00 fr.

**Directrice, rédactrice en chef**

Zeynep Ersan Berdoz (zeb)

**Rédacteur en chef adjoint**

Yves-Noël Grin (yng)

**Rédaction**

Vincent Cherpillod (vic)  
Christian Chevrolet (cc)  
Claire Houriet Rime (chr)  
Sébastien Sautebin (seb)  
Bernard Utz (bu)

**Ont collaboré à ce numéro**

Lukas Bertschi  
Joël Cerutti  
José Crespo  
Doris Favre  
Fiami  
Christophe Inaebnit  
Tatjana Jaun  
Johannes Plott  
Andreas Schildknecht  
Dominique Schütz  
Tassilo  
Simon Tschopp  
Béatrice Walder  
Julia Wyss

**Mise en pages**

Noémie Arrigo

**Correction**

Christiane Droz

**Web et mobile**

Loïc de Siebenthal

**Permanence juridique**

021 310 18 20

Tous les jours de  
9 h à 11 h et de 13 h à 15 h  
Silvia Diaz  
Kim Vallon  
Barbara Venditti

**Secrétariat de rédaction**

Av. de la Rasude 2  
CP 150, 1001 Lausanne  
021 310 01 36  
Tous les jours de 8 h à 18 h (17 h vendredi)  
Fax 021 310 01 39

[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)  
E-mail: [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)

**Marketing**

Armelle Colangelo  
[armelle.colangelo@bonasavoir.ch](mailto:armelle.colangelo@bonasavoir.ch)

**Publicité**

Ki Média S.à r.l.  
CP 150, 1001 Lausanne  
021 310 18 21  
[roger.grossmann@kimedia.ch](mailto:roger.grossmann@kimedia.ch)  
CP 75, 8024 Zurich  
044 253 83 53  
[anzeigen@kimedia.ch](mailto:anzeigen@kimedia.ch)

**Imprimerie**

Swissprinters AG,  
4800 Zofingen  
Imprimé en Suisse, sur du papier  
labelisé FSC (CO 21036) et  
emballé dans un film en  
polyéthylène non polluant.

**Editeur**

Editions Plus S.à r.l.  
CP 150, 1001 Lausanne

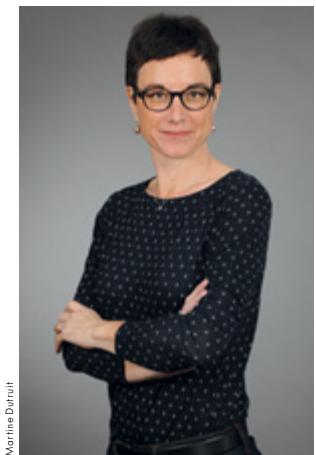
**Lectorat**

413 000 (MACH Basic 2016-2)

© Reproduction autorisée uniquement avec  
l'accord écrit de l'éditeur, tout comme l'utilisation  
de nos tests et articles à titre publicitaire.

**Editorial**

# Consommer n'est pas gaspiller!



Martine Dujour

**L**'activité humaine pollue! C'est incontestable. La nécessité de maîtriser cet impact écologique l'est tout autant. La question centrale est de savoir comment et où poser le curseur. Essayez, interrogez vos proches... Ils décriront avec conviction autant de vérités qu'il y a de sensibilités. Vous serez alors au cœur du problème!

En octobre 2017, votre magazine *Bon à Savoir* fêtera ses 20 ans. En feuilletant

les premières éditions, mon regard a été attiré par ce titre: «Grille-pain de luxe, mais irréparable». L'article dénonçait l'absence de pièces de rechange pour un appareil électroménager. On ne parlait pas alors d'obsolescence programmée, mais le problème était identifié et il nous préoccupe aujourd'hui encore. Il est toutefois devenu plus complexe, plus sournois. Les fabricants ont innové. Leurs appareils sont tôt ou tard confrontés à une autre forme d'obsolescence, celle dite logicielle. L'exemple le plus classique est le smartphone (ou la tablette) qui, arrivé à un certain âge, ne supporte plus aucune mise à jour. Impossible de télécharger de nouvelles applications ni d'actualiser les anciennes (*lire page 14*). Résultat: l'achat d'un appareil neuf et, dans le meilleur des cas, l'ancien sera conservé en réserve sans être jamais utilisé...

Ce sujet – mais bien d'autres encore – sera au cœur de plusieurs conférences et tables rondes que nous proposerons à nos lecteurs, tout au long de notre année anniversaire, en Suisse romande. Le premier rendez-vous est donné à Lausanne, les 14 et 16 février 2017, sur le thème «Remplacer pour économiser... vraiment?» (*lire ci-contre*).

Nous aborderons ensuite, tour à tour, les thèmes forts de *Bon à Savoir* en privilégiant – comme dans notre magazine, nos guides pratiques et notre site internet – une information et des conseils pratiques, présentés dans un langage simple, clair et précis.

C'est à l'écoute de vos précieux témoignages, que nos journalistes et nos juristes continueront à informer, conseiller et accompagner les consommateurs romands tout au long de cette année 2017, que nous vous souhaitons des plus heureuses.

**Zeynep Ersan Berdoz**

**Directrice, rédactrice en chef**



## Attention à stylelux.ch!

De nombreux commerces jouent sur la proximité en donnant un nom de domaine «.ch» à leur boutique en ligne. Ce n'est pas, pour autant, que leur société est plus suisse qu'une tequila mexicaine. Le consommateur l'apprend souvent à ses dépens, lorsqu'il reçoit la marchandise et doit s'acquitter de frais de douane. Le site internet stylelux.ch est un exemple d'opacité en la matière: basé au Danemark, il affiche ses prix en francs suisses et ne fait aucune mention des frais que les clients d'ici doivent parfois payer comme la TVA suisse et le dédouanement! Il n'indique pas non plus les frais de livraison ou ceux de la carte de crédit. Et, cerise sur le gâteau, le processus de commande est si peu transparent que de nombreuses personnes ont reçu de la marchandise sans rien avoir confirmé! Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) incite donc à une grande prudence après avoir enregistré de nombreuses plaintes à ce sujet. *yng*

### PETITS ACHATS À L'ÉTRANGER: ÇA BOUGERA EN 2018!

La révision de la loi sur la TVA (LTVA) devait être effective le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (*lire «Petits achats à l'étranger, il va falloir casquer!» 12/2016*). Mais, à l'instar de certaines ordonnances d'application, tout n'a pas été finalisé suffisamment tôt. Raison pour laquelle la LTVA n'entrera finalement en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 2018. C'est donc à cette date que les envois provenant de l'étranger seront soumis à d'autres règles. Comme nous l'a confirmé l'Administration fédérale des douanes, ces changements ne toucheront que les grandes sociétés étrangères de vente par correspondance. Pour les marchandises envoyées par des petites entreprises non assujetties à la TVA en Suisse, le système actuel sera toujours en vigueur. *Bon à Savoir* ne manquera pas de revenir plus longuement sur le sujet au cours des prochains mois. *yng*

## La résurrection du colimaçon

Quelque 3000 autorisations de démolir sont octroyées chaque année en Suisse. Autant d'éviers, de parquets et d'escaliers en colimaçon voués à disparaître, à moins que leur propriétaire ne les propose sur le site **salza.ch**. La balle est alors dans le camp des bricolleurs créatifs: à eux de venir chercher les trésors convoités avant qu'ils ne finissent à la benne. L'initiative, soutenue par l'Office fédéral de l'environnement, a ainsi permis de recycler les éléments d'une ancienne poste en bar branché, à Zurich. Et, à Lausanne, d'anciens bacs de verdure ont été reconvertis en piste de pétanque. *chr*

## JOUER À PROTÉGÉR SES DONNÉES

Fin 2016, l'émission *On en parle* (RTS-La Première) a bouclé une enquête d'un an et demi consacrée à nos données personnelles. A qui sont-elles transmises? Comment sont-elles utilisées? Comment les protéger? Le jeu en ligne **datak.ch** a été créé pour répondre à ces questions de manière ludique, plaçant le joueur dans la peau de l'assistant du maire d'une ville fictive. Progresser dans l'aventure exige des prises de décisions pas toujours évidentes: ainsi, vendre les données personnelles de vos citoyens permet de gagner de l'argent et d'économiser du temps, deux paramètres à gérer pour parvenir à la fin du jeu. Au cours de l'aventure, si vos propres finances tombent à zéro, vous pourrez vous renflouer en partageant les données de votre compte Facebook. Si vous le faites, certaines informations privées réelles – comme votre photo de profil – seront alors immédiatement intégrées au jeu! *vic*

*A découvrir sur [www.datak.ch](http://www.datak.ch) (jeu gratuit)*



## Cycle de conférences «Bon à Savoir»

A l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, *Bon à Savoir* part à la rencontre de ses lecteurs. Tout au long des mois qui viennent, plusieurs conférences et tables rondes vous seront proposées en différents lieux de Suisse romande sur des thèmes régulièrement abordés par nos journalistes et nos juristes: alimentation, pièges et arnaques, argent, famille, prévoyance, successions, assurances, etc. Des invités et des experts nous rejoindront à certaines occasions.

Premier rendez-vous les 14 et 16 février 2017\*, sur le thème de la consommation responsable: «**Remplacer pour économiser... vraiment?**» (*lire l'édition ci-contre*),

avec la participation de Lucien Willemin, conférencier, auteur et fondateur de *La Chaussure Rouge*, et François Marthaler, ancien conseiller d'Etat vaudois, cofondateur de *La Bonne Combine* et directeur de *Why! Open Computing*.

Nous reviendrons plus en détail sur le sujet dans notre édition de février et vous invitons, d'ici là, à réserver l'une des deux soirées dans votre agenda. A très bientôt! *réd.*

\* Les 14 et 16 février 2017, 18h30, à l'Hôtel Continental, à Lausanne (en face de la gare). Entrée libre, inscriptions obligatoires sur [bon-a-savoir.ch/conférences](http://bon-a-savoir.ch/conférences) ou au 021 310 01 36.



L'hiver met notre peau à rude épreuve. Pour éviter que nos mains ne se dessèchent et gercsent à cause du froid, l'utilisation d'une crème est parfois nécessaire. En 2010, lors de notre dernier test, aucun des onze articles en lice n'avait reçu la mention «très bon». Deux avaient même été jugés «peu satisfaisant» ou «insatisfaisant». En cause: la présence de formaldéhyde ou de parfums hautement allergènes.

Pour savoir si les fabricants ont amélioré leurs recettes, nous avons confié douze lotions pour les mains parmi les plus vendues en Suisse à deux laboratoires spécialisés. L'un s'est concentré sur le pouvoir hydratant, tandis que l'autre a vérifié la présence de substances problématiques pour la santé (lire «Les critères du test»).

#### HYDRATATION AU TOP

Huit baumes reçoivent l'appréciation globale «très bon» ou «bon». Parmi ceux-ci se trouvent les produits de Lidl et d'Aldi, qui ne coûtent que 80 ct. les 100 ml. Les tubes de Coop Qualité & Prix et de Neutrogena, qui caracolent

# A deux doigts de la perfection

**CRÈMES POUR LES MAINS** Tous les produits analysés hydratent efficacement la peau. Mais trois seulement ne contiennent pas de substances allergènes. *Andreas Schildknecht / bu*



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application** «Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais

#### MARQUE

Désignation

Acheté chez

Prix payé

Contenance

Prix aux 100 ml

#### 1. Hydratation de la peau

#### 2. Substances problématiques

- Parfums fortement allergènes<sup>(1)</sup>
- Parfums faiblement allergènes<sup>(2)</sup>
- Résidus d'hydrocarbures<sup>(3)</sup>

#### NOTE FINALE ET APPRÉCIATION



#### COOP QUALITÉ & PRIX

Well crème pour les mains à l'aloe vera et à l'huile d'amande

Coop

2.85 fr.

100 ml

2.85 fr.

5.8

#### NEUTROGENA

Crème mains absorption express

Coop<sup>(4, 5, 6)</sup>

5.80 fr.

75 ml

7.73 fr.

5.8

#### OMBIA

Crème pour les mains camomille

Aldi

0.99 fr.

125 ml

0.80 fr.

5.5

#### CIEN

Hydro crème mains à l'huile d'amande et au beurre de karité

Lidl

0.99 fr.

125 ml

0.80 fr.

5.8

#### I AM

Baume pour les mains et les ongles

Migros

2.80 fr.

100 ml

2.80 fr.

5.0

#### NIVEA

Crème mains soft & intensive huile de noix de macadamia

Migros<sup>(4, 5, 7, 8)</sup>

4.45 fr.

100 ml

4.45 fr.

5.8

Si la note est identique, classement selon le prix.

<sup>(1)</sup> Déduction de 0.5 point si concentration supérieure à 10 mg/kg.

<sup>(2)</sup> Déduction de 0.2 point si une telle substance a été détectée.

<sup>(1)</sup> Déduction de 0.5 point si concentration supérieure à 10 mg/kg.

Egalement disponible chez: <sup>(4)</sup> Manor; <sup>(5)</sup> Spar; <sup>(6)</sup> Drogerie Müller; <sup>(7)</sup> Coop; <sup>(8)</sup> Migros; <sup>(9)</sup> Denner; <sup>(10)</sup> Volg.

<sup>(2)</sup> Déduction de 0.1 point si concentration supérieure à 10 mg/kg.

en tête, sont beaucoup plus onéreux. Le premier est vendu 2.85 fr./100 ml et le deuxième coûte presque 8 fr./100 ml. Si le soin des mains est quotidien, la facture peut vite devenir importante.

Toutes les crèmes ont reçu au minimum l'appréciation «bon» sur le critère de l'hydratation. L'autre bonne nouvelle, c'est que l'industrie cosmétique semble avoir pris en compte les résultats de notre dernier test en réduisant la présence de substances problématiques. C'est notamment le cas pour les muscs nitrés et polycycliques. Ces parfums ont tendance à s'accumuler dans le corps et pourraient causer des dommages au foie. En 2002, lors d'un test similaire effectué par *saldo*, notre partenaire alémanique, huit articles contenaient de tels muscs. Aujourd'hui, les douze cosmétiques analysés en sont exempts.

#### KAMILL TROP PARFUMÉE

La plupart des fabricants utilisent désormais des fragrances moins allergènes et dans des quantités inférieures. Les tubes de Coop Qualité & Prix et de Neutrogena,

ainsi celui de I am, ne renferment aucun des 26 parfums allergènes qui doivent être déclarés si leur concentration est supérieure à 10 mg/kg. Le seul parfum à fort potentiel d'allergie que le laboratoire a trouvé est l'alcool cinnamique. Il était uniquement présent dans la crème de Kamill.

Les fragrances des cosmétiques peuvent provoquer des allergies, mais pas seulement. Certaines, comme le butylphenyl methylpropional, qui imite l'odeur du muguet, pourraient aussi être mutagènes. Dans notre test, cette substance a été détectée dans la Bellena, la Dove et la Kamill. Ces trois produits ne reçoivent d'ailleurs que l'appréciation «satisfaisant», tout comme le baume d'Atrix.

Pour fabriquer leurs crèmes, les industriels ont le choix entre des graisses naturelles ou artificielles. Les deux variantes ont des avantages et des inconvénients. Les artificielles, extraites d'huiles minérales, comme les paraffines, ne coûtent pas cher, se conservent longtemps et ne provoquent pas d'allergie. Elles peuvent cepen-

dant s'accumuler dans l'organisme. De plus, elles ne sont pas aussi efficaces que les huiles naturelles pour rétablir l'équilibre de la peau. Ces dernières présentent, en revanche, un risque d'allergie plus élevé.

#### BELLENA CONTIENT DES MOSH

Le laboratoire n'a pas évalué la concentration en graisse artificielle. A la différence d'un baume pour les lèvres, les composants présents dans les cosmétiques pour les mains ont, en effet, moins de chance d'être absorbés par la bouche. Les experts ont néanmoins déduit des points pour la présence de MOSH ou de MOAH. Ces derniers sont considérés comme potentiellement cancérogènes. Mais sur les douze produits analysés, seule la Bellena, vendue chez Migros, contenait une petite quantité de MOSH.

Burnus, la société qui élabore les articles Kamill, dit avoir tenté de renoncer autant que possible aux allergènes. Mais elle n'est pas encore parvenue à créer un «parfum équivalent». Coop souligne que la fragrance de citron dans sa

crème Naturaline est naturelle. Landi affirme, pour sa part, que son baume a reçu de meilleurs résultats pour sa capacité d'hydratation lors de tests internes. Beiersdorf, le fabricant de Nivea, regrette que la Soft & Intensive ait été sélectionnée, car elle n'est, aujourd'hui, plus produite. Une autre lotion, contenant moins de parfums, est en train d'arriver sur le marché.

#### DÉCODAGE OBLIGATOIRE

Celles et ceux qui souhaitent éviter les huiles et les graisses minérales doivent lire attentivement la liste des composants. Ces substances se cachent sous de nombreuses appellations: cera microcristallina, ceresin, mineral oil, ozokerite, paraffin, paraffinum liquidum et petrolatum. La glycérine, qui permet de fixer l'eau sur la peau peut, elle, être obtenue à partir de pétrole ou de matières végétales. Mais dans les cosmétiques dits «naturels», les huiles minérales ne sont pas autorisées.

**NOUVEAU**  **GUIDE D'ACHAT**  
A retrouver sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

En détail

## Les critères du test

Nous avons demandé à deux laboratoires spécialisés de faire différentes analyses sur les douze crèmes de notre panel.

### 1. Hydratation de la peau

Des experts du Laboratoire ProDerm ont appliqué les différentes crèmes sur les avant-bras de 45 sujets. Ces derniers avaient reçu pour consigne de n'utiliser aucun produit de soin pour la peau durant trois jours. A l'aide d'un cornéomètre, le niveau d'hydratation a été mesuré avant l'application, puis deux heures et quatre heures après.

### 2. Substances problématiques

A l'aide d'un chromatographe et d'un spectro-mètre de masse, les experts de l'Institut SGS Fresenius ont cherché des résidus d'hydrocarbures, tels que le cashmeran ou les muscs nitrés et polycycliques. Ces substances sont soupçonnées d'être allergènes et irritantes pour la peau. Le laboratoire a également vérifié la présence éventuelle de 26 parfums allergènes que les fabricants sont tenus de déclarer si leur concentration est supérieure à 10 mg/kg.



BEAUTÉ SUISSE	NATURALINE	ATRIX	BELLENA	DOVE	KAMILL
Baume mains et ongles arnica & cerise	Crème pour les mains amande	Baume mains et ongles	Crème pour les mains	Derma Spa	Crème mains et ongles
Landi 2.30 fr. 100 ml 2.30 fr. 5.0	Coop 4.75 fr. 75 ml 6.34 fr. 5.0	Migros <sup>[4, 6, 9]</sup> 2.60 fr. 100 ml 2.60 fr. 5.0	Migros 1.00 fr. 125 ml 0.80 fr. 5.0	Coop <sup>[5, 6]</sup> 3.95 fr. 75 ml 5.25 fr. 5.5	Coop <sup>[4, 5, 6, 10]</sup> 3.20 fr. 100 ml 3.20 fr. 5.8
— 0.1 —	— 0.2 —	— 0.3 —	— 0.2 0.2	— 1.0 —	0.5 1.0 —
<b>4.9</b>	<b>4.8</b>	<b>4.7</b>	<b>4.6</b>	<b>4.5</b>	<b>4.3</b>

Test réalisé en partenariat avec *saldo*.

Dominique Schatz



dikarez\_

## C'EST LOIN, SCHWYZ ET OBWALD?

A une claire majorité (71,2%), les citoyens d'Obwald ont décidé, à la fin de l'année dernière, de supprimer totalement l'impôt sur les successions. Ils bénéficieront ainsi du même privilège que les Schwyzois, tandis que Lucerne exempt les donations. Du côté de la Suisse romande, le bilan est nettement moins folichon: Neuchâtel et Vaud font partie des trois derniers cantons à encore taxer la succession des enfants (après franchise de 50 000 fr., respectivement de 250 000 fr.), et le Jura, tout comme Berne, se joignent à eux pour faire de même avec les descendants directs (parents).

Exemple des divergences sidérales dans un si petit pays: tandis que des personnes sans lien de famille ne paieront pas un sou pour un héritage de 500 000 fr. laissé par un défunt schwyzois ou obwaldien, elles devront régler un impôt de 111 920 fr. à Berne, 125 000 fr. à Sion, 175 000 fr. à Delémont, 185 130 fr. à Fribourg, 225 000 fr. à Neuchâtel, 250 000 fr. à Lausanne et 268 296 fr. à Genève! cc

## Le prix des whiskys rares s'envole

Un placement qui double en quatre ans, c'est devenu une denrée rare. C'est pourtant le cas du single malt, puisque son indice de référence, le «Rare Whisky Apex 1000», est passé de 180 à 360 entre 2012 et 2016. Enfouis, l'or et le vin! Grâce à la forte demande russe et asiatique, les prix du whisky se sont envolés. Une bouteille de Glenfiddich de 50 ans d'âge se vend, par exemple, pas moins de 18 000 fr... Et un petit tour sur les sites d'enchères [whisky-hammer.co.uk](http://whisky-hammer.co.uk) ou [bonhams.com](http://bonhams.com) démontre que ce n'est pas une exception. Le problème, c'est que de tels investissements, tout comme ceux faits dans l'art ou l'antiquité, sont complexes et réservés aux spécialistes. Même si, grâce à sa durabilité presque illimitée, le whisky garde un avantage par rapport à d'autres placements: la perte totale est exclue, car il restera toujours le plaisir de le boire... jp/cc

## TROP DE PESTICIDES DANS LES LÉGUMES D'ASIE

Un tiers des 900 échantillons d'épices et de légumes frais asiatiques analysés entre 2012 et 2015 contenait trop de pesticides, révèle l'Office fédéral de la sécurité alimentaire (OSAV). Ainsi, 57% des oignons de printemps violaient les prescriptions légales, 39% des fines herbes et des épinards, 37% des choux chinois, 34% des poivrons et des piments, etc. Les problèmes provenaient surtout du Vietnam et du Cambodge, avec 53% de produits non conformes. Les aliments d'Inde, de Malaisie,

de Thaïlande et de Chine transgessaient les normes dans 34%, 30%, 25% et 20% des cas. Deux raisons expliquent le phénomène. D'une part, certaines substances autorisées en Asie ne le sont plus en Suisse. D'autre part, divers importateurs ne respectent pas leur obligation d'autocontrôle. L'OSAV a pris des mesures: les importateurs dont les marchandises ont été contestées à plusieurs reprises verront désormais leurs produits retenus jusqu'à ce que leur conformité soit prouvée. seb



## APPLE: LA VALSE DES ACCESSOIRES

Il faudra bientôt une mallette pour transporter son matériel Apple. Il y a eu, d'abord, la suppression du port mini-jack sur l'iPhone 7. Choix qui oblige les utilisateurs à passer à des écouteurs sans fil ou à débourser 9 fr. pour un adaptateur.

C'est désormais à l'ordinateur portable Mac Book de faire des siennes. Après avoir fait le deuil des lecteurs de CD et de cartes SD, il boude désormais le port USB. Place au nouveau standard USB-C, plus performant, mais encore incompatible avec la connectique actuelle. Même le Mac Book Pro, conçu pour les plus exigeants, ne fait pas de concessions. Il faudra donc jongler avec les accessoires proposés:

41 fr. pour le lecteur de carte SD,  
9 fr. pour l'adaptateur USB ou 55 fr. pour

l'adaptateur multiple USB et HDMI (vidéoprojecteur, écran supplémentaire ou téléviseur). chr



## Baisse de prix pour les familles

Les auberges de jeunesse suisses ([youthhostels.ch](http://youthhostels.ch)) ont significativement baissé leurs prix pour les familles avec enfants. Jusqu'à récemment, les bambins de 2 à 5 ans bénéficiaient d'une réduction de 50%, puis payaient plein tarif. Jusqu'à 1 an, l'hébergement était et reste gratuit. Dorénavant, les familles règlent un forfait quotidien de 15 fr. pour leurs rejetons de 2 à 5 ans et de 25 fr. pour les 6-12 ans. Ainsi, une chambre familiale de quatre lits à l'auberge de Lugano était, par

exemple, facturée 191.20 fr. (HT), pour deux adultes et deux enfants de 7 et 9 ans. Elle coûte désormais 145.60 fr. Le prix des menus a également été baissé pour les 6-12 ans, passant de 17.50 fr. à 14.50 fr. Souvent oubliées des familles, les auberges de jeunesse suisses forment un réseau de 52 établissements. On y trouve de nombreux bâtiments très originaux, de par leur architecture, leur emplacement ou leur histoire, dont plusieurs châteaux! seb



toraj983\_

# Les toners de la colère

**VENTE FORCÉE** La société Swiss Office Solutions utilise des techniques agressives pour vendre des cartouches d'encre à de petites entreprises. Le SECO a déposé une plainte pénale. *Bernard Utz*

**D**ébut mai, le cabinet du docteur Haldy, à Prilly, reçoit un téléphone de la société Swiss Office Solutions, basée à Allschwil (Bâle). Elle lui propose des toners d'imprimante à un prix intéressant. Une commande est passée. Les cartouches arrivent quelques jours plus tard et sont payées. Dans le courant de juin, le cabinet reçoit un nouveau paquet de la part de l'entreprise bâloise. L'employée présente, ce jour-là, suppose que c'est sa collègue qui les a commandées. Elle règle la facture.

La situation se répète chaque mois durant l'été. Les différentes collaboratrices du secrétariat n'étant pas au bureau simultanément, les cartouches d'encre s'accumulent. A la fin des vacances, une employée réalise que le stock est beaucoup trop important. «En quelques mois, nous avons reçu la quantité d'encre qu'on utilise d'habitude en plus de deux ans!» Elle décide de tirer l'histoire au clair et se rend compte que, à part au mois de mai, aucune commande n'avait jamais été passée.

Elle essaie alors de prendre contact avec Swiss Office Solutions pour retourner les toners et obtenir leur remboursement. Après plusieurs tentatives, on la met en contact avec une interlocutrice au ton agressif qui promet de faire suivre la demande. Depuis, après de nombreux contacts téléphoniques et deux recommandés, la situation n'a toujours pas bougé.

## PLAINE PÉNALE DÉPOSÉE

Contactée par nos soins, l'entreprise nie envoyer des toners non commandés. «Il faudrait être naïf pour y croire. Chaque client est systématiquement joint par téléphone pour les ventes.» Pourtant, ce n'est pas la première fois que ses méthodes de vente sont pointées du doigt. En mars 2016, l'émission alémanique *Kassensturz* dénonçait une vingtaine de sociétés opérant sur le



même modèle, dont Swiss Office Solutions: l'envoi de factures pour des cartouches non livrées. Au mois d'octobre, nous écrivions aussi un article en ligne relatant la mésaventure d'un bureau d'ingénieurs valaisan avec cette même enseigne (*lire «Quand la mafia du toner vise les PME» sur bonasavoir.ch*).

Pour éviter que d'autres PME ne tombent dans le même piège, le cabinet du docteur Haldy a décidé de déposer une réclamation au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Celui-ci nous a confirmé

que l'incident n'était pas un cas isolé: en septembre, il a lui-même déposé une plainte pénale pour concurrence déloyale contre Swiss Office Solutions. L'affaire est entre les mains du Ministère public du canton de Bâle-Campagne.

## COMMENT RÉAGIR

Bon nombre d'autres sociétés essaient d'abuser des consommateurs (*lire encadré ci-dessous*). Dans le cas d'articles livrés mais non sollicités, voici quelques conseils pour éviter de se faire plumer.

→ Si un livreur apporte une marchandise non commandée, refusez-la.

→ Si vous avez reçu un objet non sollicité, vous n'êtes pas tenu de le renvoyer à l'expéditeur. Avertissez-le simplement, par écrit, que vous n'avez rien demandé, que vous ne payerez pas et que les articles sont à disposition dans vos locaux.

→ Vous avez également la possibilité de déposer une réclamation au SECO qui pourra saisir le Tribunal cantonal compétent ou déposer une plainte auprès de la police ou du Ministère public cantonal.

**«Une vingtaine d'entreprises spécialisées dans la vente de toners utilisent les mêmes techniques agressives.»**

## Pratique

### Alertes conso sur bonasavoir.ch

Les consommateurs sont souvent confrontés à des sociétés aux méthodes déloyales. Offres suspectes, téléphones indésirables, démarcheurs dérangeants... Les lecteurs de Bon à Savoir sont vigilants et signalent régulièrement ces agissements. Nous les répertorions sur notre site internet, sous la rubrique «Alertes conso». Vous pouvez ainsi vérifier si le numéro qui vous a appelé fait partie d'une liste de télé-

phones indésirables, si l'offre d'emploi trop belle pour être vraie est une arnaque ou encore si l'e-mail que vous avez reçu est un cas de phishing. En tout, onze catégories d'alertes sont recensées sur notre site. Et c'est grâce à votre participation active que nous pouvons l'enrichir en permanence. N'hésitez pas à nous transmettre toute information utile sur info@bonasavoir.ch

**CHAPEAU!****LES OSCARS DE L'ANTIGASPI**

Nous critiquons souvent, dans nos colonnes, les entreprises qui rechignent à réparer leurs produits dès la garantie échue (voir avant!) ou s'abritent derrière le fait qu'il n'existe plus de pièces détachées pour inciter le consommateur à racheter un appareil neuf. Mais, ce mois-ci, nous tirons un coup de chapeau à quatre sociétés qui ont fait tout le contraire en 2016: elles ont fourni des pièces de remplacement ou réparé un appareil largement après l'échéance de la garantie, à chaque fois gratuitement.

**1. Fust**, à Yverdon, a envoyé à Monique Darbre un nouveau joint pour le porte-filtre d'une machine à café Krups achetée près de 20 ans plus tôt. A Delémont, une autre succursale a fourni à Françoise Engel une pièce de

rechange pour un mixer Braun acquis 10 ans auparavant. Lors de son passage au magasin, la vendeuse a même réalisé un croquis de la pièce pour s'assurer que notre lectrice reçoive la bonne.

**2. Laurastar** a fait parvenir à Didier Suter (La Neuveville/BE) un bouchon de fermeture pour le réservoir vapeur d'un appareil utilisé depuis 18 ans.

**3. Gutknecht & Fils**, à Aigle, a retrouvé dans son stock et offert une porte de remplacement pour un meuble à un couple de lecteurs de Grandvaux (VD). Ils en avaient fait l'acquisition voilà douze ans.

**4. La papeterie Kramer-Krieg**, à Lausanne, a renvoyé au fabricant Caran d'Ache le porte-mine vieux de 10 ans de Nicole Fiaux (Châbles/FR), dont le mécanisme était bloqué. Elle l'a récupéré peu après, comme neuf. *vic*

**DE QUI SE MOQUE-T-ON?****NE JETEZ PAS VOTRE RADIO!**

Le 16 novembre dernier, un lecteur lausannois se fait réveiller par l'alarme de son radio-réveil plutôt que par la radio, et pour cause: il ne capte plus aucune chaîne. Il fait rapidement le lien avec l'abandon, la veille, de la norme DAB pour la diffusion des programmes. Son appareil, un Microspot CR-118 acheté deux ans et demi plus tôt à Interdiscount, est pourtant bien estampillé «DAB+», et ne devrait donc pas être concerné!

Après avoir relancé plusieurs fois la recherche de chaînes et débranché la radio pendant quelque temps, il finit par se rendre dans une succursale Interdiscount proche de la gare de Lausanne. Les deux membres du personnel

auxquels il s'adresse l'informent que d'autres clients ont rencontré le même problème, mais ne parviennent pas à l'aider. Et l'invitent à racheter un nouvel appareil, car le sien n'est plus sous garantie depuis six mois... De retour chez lui, il finit par trouver une solution en consultant un forum de discussion sur internet: après une manipulation assez complexe, la radio est remise à zéro et fonctionne de nouveau.

«Il est en effet conseillé de remettre l'appareil à l'état d'usine (*factory reset*) et de démarrer une nouvelle recherche des chaînes», confirme la porte-parole d'Interdiscount, désolée que le client n'ait pas reçu cette information dans la filiale. Le même problème pourrait, d'ailleurs, concerner plusieurs autres modèles. *vic*

Publicité

# LA CARTE DE CRÉDIT GRATUITE.

**CUMULUS  
3000 POINTS**

**Commandez votre carte jusqu'au  
28.2.2017 et recevez 3000 points de bonus!  
Pour ce faire, remplissez dûment le formulaire  
en ligne sur [cumulus-mastercard.ch](http://cumulus-mastercard.ch) ou  
demandez-le au 044 439 40 27 ou dans votre  
magasin Migros.**

**LA CUMULUS-MASTERCARD SANS COTISATION ANNUELLE:**

- Pas de cotisation annuelle, ni les années suivantes
- Carte gratuite pour votre partenaire
- Collecte de points Cumulus dans le monde entier

L'émettrice de la Cumulus-MasterCard est Cembra Money Bank SA.



**MIGROS**  
**M comme Meilleur.**

# Génériques: pas toujours une bonne affaire!

**MÉDICAMENTS** Les comprimés et autres pomades en vente libre des gammes Amavita et Coop Vitality coûtent parfois deux à trois fois plus cher que le générique d'un autre fabricant.

Vincent Cherpillod

**R**emplacer un médicament original par un générique permet, normalement, de faire de belles économies. Il en existe à la fois pour les spécialités distribuées sur ordonnance et pour celles qui sont en vente libre. Les substances les plus courantes, comme le paracétamol, sont même déclinées en une dizaine de marques différentes. Or, demander à son pharmacien de remplacer un remède par un générique ne garantit pas forcément d'obtenir le moins cher d'entre eux, car ces dérivés de l'original ne sont pas tous vendus au même prix. Et même loin de là dans certains cas!

Lors d'une enquête réalisée en mars 2016 (*«Pharmacies: ne mordez pas à l'hameçon», à lire sur bonasavoir.ch»*), nous avons constaté que plusieurs officines avaient tendance à remplacer le générique demandé par une alternative. Parmi elles, les pharma-

cies Amavita et Coop Vitality, qui fabriquent leur propre gamme de médicaments. Toutes les deux appartiennent à Galenica, le groupe qui possède le plus de points de vente en Suisse. Nous avons voulu savoir si les produits maison de ces deux enseignes étaient vraiment intéressants pour le portefeuille.

## AU TRIPLE DU PRIX

Résultat des courses: c'est loin d'être toujours le cas! Ces médicaments sont, certes, 10 à 15% moins chers que les originaux, à de rares exceptions près. Mais, dans près des trois quarts des cas, il existe d'autres préparations identiques et nettement plus avantageuses. Dans le tableau ci-dessous, nous avons relevé celles pour lesquelles la différence de prix est la plus importante par rapport à la variante la moins chère, en ne retenant que des produits rigoureusement identiques jusqu'à leur conditionnement.

Les comprimés de paracétamol 500 mg, le spray nasal ou encore les crèmes au diclofénac (type Voltaren) en version Amavita ou Coop Vitality coûtent, ainsi, deux fois plus que le générique le moins cher. Ce sont les pastilles pour la gorge qui détiennent la palme, puisqu'à la fois celles d'Amavita (Angiben) et de Coop Vitality coûtent 195% de plus que celles du laboratoire Streuli (Angina MCC). Les médicaments de ce fabricant sont d'ailleurs le plus souvent les moins onéreux de notre panel, devant ceux de Mepha.

Malheureusement, aucun fabricant n'est bon marché à tous les coups. La preuve? Le spray nasal de ce second laboratoire (Xylo-Mepha) est, ainsi, nettement plus coûteux que ceux de Spirig ou de Streuli. La solution la plus efficace consiste donc à demander «la version la moins chère possible» au pharmacien, plutôt que de réclamer simplement un générique ou un nom en particulier. Petit truc:

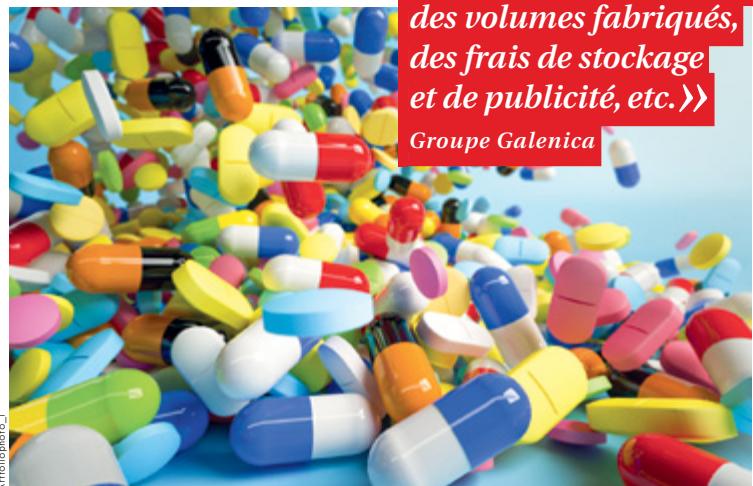
un produit pour lequel il existe une publicité ne fait jamais partie des moins chers. Même chose pour ceux qui sont mis en avant près du comptoir.

## PAS EN STOCK

Problème supplémentaire: rares sont les pharmacies qui possèdent toutes les variantes en stock. A plusieurs reprises, nous n'avons pas pu obtenir la boîte la moins chère; parfois, le personnel nous a même indiqué qu'il n'était pas possible de la commander. Dans ce dernier cas, on a tout intérêt à pousser la porte d'une autre officine. Sans majoration de prix à craindre, car aucune taxe (frais de dossier, de vérification de l'ordonnance ou de substitution d'un original par un générique) ne peut être ajoutée lors de la délivrance d'un médicament en vente libre.

**«Les prix varient sensiblement en fonction des volumes fabriqués, des frais de stockage et de publicité, etc.»**

Groupe Galenica



10 médicaments trop chers en version générique Amavita ou Coop Vitality

ORIGINAL (SUBSTANCE ACTIVE*)	FORME, CONCENTRATION ET QUANTITÉ	MÉDICAMENT LE MOINS CHER <sup>(1)</sup>	GÉNÉRIQUE AMAVITA +	SURCOÛT	GÉNÉRIQUE coop vitality +	SURCOÛT
Dafalgan, Panadol	20 comprimés antidiabolique, 500 mg	<b>2.40 fr.</b> (Paracétamol-Mepha)	4.90 fr.	104%	4.90 fr.	104%
Aspirine	20 comprimés antidiabolique, 500 mg	<b>3.45 fr.</b> (Asci-Tabs)	5.70 fr.	65%	—	—
Fluimucil	30 comprimés expectorants, 200 mg	<b>5.70 fr.</b> (Acétylcistéine Helvepharm)	10.70 fr.	88%	10.90 fr.	91%
Rhinathiol	Sirup expectorant 750 mg/15ml	<b>9.20 fr.</b> (Mephathiol)	14.90 fr.	62%	13.90 fr.	51%
Dulcolax	30 dragées laxatives, 5 mg	<b>4.45 fr.</b> (Prontolax)	8.90 fr.	100%	8.90 fr.	100%
Cétypyridinium* + lidocaïne*	30 pastilles pour la gorge	<b>3.70 fr.</b> (Angina MCC)	10.90 fr.	195%	10.90 fr.	195%
Voltaren	50 g gel anti-inflammatoire 1%	<b>4.95 fr.</b> (Primofénac)	9.90 fr.	100%	—	—
Voltaren	100 g gel anti-inflammatoire 1%	<b>7.95 fr.</b> (Inflamac)	18.90 fr.	138%	15.90 fr.	100%
Acide pantothénique*	30 g pommade cicatrisante	<b>4.85 fr.</b> (Pantothen-Pommade)	7.90 fr.	63%	7.90 fr.	63%
Otrivin	10 ml spray nasal 0,1%	<b>4.55 fr.</b> (Rinosedin)	9.90 fr.	118%	9.90 fr.	118%

<sup>(1)</sup> Même substance active, même concentration, même forme galénique, même quantité.

# Tout savoir sur les réductions d'

## ASSURANCE MALADIE

Les montants limites pour obtenir de l'aide et l'aide allouée varient selon les cantons. Etat des lieux pour 2017.

Claire Houriet Rime

**E**illes grimpent, elles grimpent, les primes d'assurance maladie. Le Jura est particulièrement touché, avec une augmentation moyenne de 7,3% en 2017. Suivent le Valais (6,4%), Genève (5,7%), Neuchâtel (5,6%), Fribourg (5,1%), Vaud (4,9%) et Berne (3,5%). La moyenne suisse se situe à 4,5%.

Les ménages à revenu modeste ont, certes, droit à des subsides, mais le seuil pour les obtenir varie selon les cantons. Fédéralisme oblige, chaque canton a élaboré sa propre grille, selon les catégories, ainsi que la manière de calculer le revenu déterminant pour les obtenir. Pour les bas et les moyens revenus, la réduction doit toutefois correspondre à la moitié au moins des primes moyennes pour les enfants et les jeunes adultes en formation.

Quant aux bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) à l'AVS/AI, ils sont exonérés de l'assurance de base, mais seulement jusqu'à concurrence de la prime de référence fixée par Berne pour le calcul des PC.

Cette répartition obéit à une volonté politique. Le canton de Vaud, qui soutient aujourd'hui 27% des assurés, s'est ainsi fixé pour objectif de limiter le montant payé par les ménages à 10% du revenu déterminant à partir de 2019. Selon le dernier sondage publié par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le montant de la prime représentait, en 2010, entre 6% et 14% du revenu disponible selon les régions.

Nous avons résumé, dans tous les cantons romands, les seuils donnant droit à des réductions et les montants de celles-ci. A noter enfin que, si la plupart avisent les ménages qui peuvent prétendre à une aide financière, il faut faire valoir son droit dans ceux de Fribourg et de Vaud.



## Berne

Prime adulte moyenne avec accidents\*: 466.10 fr. En 2015, quelque 27% de la population a bénéficié d'une réduction.

### → Qui y a droit?

Les ménages dont le revenu déterminant est inférieur à 35 000 fr. (38 000 fr. dans les familles avec enfants à charge).

### → Comment l'obtenir?

Les bénéficiaires sont automatiquement avisés après leur taxation définitive, sauf si elles font partie des nombreuses exceptions: personnes imposées à la source, ne déclarant pas de revenu, celles qui sont arrivées de l'étranger en cours d'année, etc. Dans ce cas, il faut soi-même faire la demande.

### → Quels montants?

**Zone 1:** Adulte: de 39 fr. à 221 fr.; jeune adulte: 110.85 fr. (catégorie «famille», revenu du ménage entre 35 000 fr. et 38 000 fr.) ou 221.65 fr.; enfant: 26.60 fr. (famille) ou 53.15 fr.  
**Zone 2:** Adulte: de 35 fr. à 196 fr.; jeune adulte: 98.40 fr. (famille) ou 196.75 fr.; enfant: 23.55 fr. (famille) ou 47.10 fr.  
**Zone 3:** Adulte: de 33 fr. à 183 fr.; jeune adulte: 91.35 fr. (famille) ou 182.70 fr.; enfant: 21.95 fr. (famille) ou 43.85.

### → Informations

Office des assurances sociales, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen  
T 0844 800 884  
[be.ch/rpo](http://be.ch/rpo).



## Fribourg

Prime mensuelle adulte moyenne avec accidents\*: 421.90 fr. En 2016, quelque 23% de la population a bénéficié d'une réduction.

### → Qui y a droit?

**Personne seule sans enfant:** revenu déterminant (RD) inférieur à 36 000 fr.

**Personne seule avec enfant:**

RD inférieur à 57 400 fr.

**Couple sans charge d'enfant:**

RD inférieur à 58 400 fr.

A ces montants, s'ajoutent 14 000 fr. par enfant à charge.

### → Comment l'obtenir?

Le questionnaire ad hoc doit parvenir directement auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS au plus tard le 31 août pour l'année en cours. Le droit aux prestations commence au plus tôt le 1<sup>er</sup> jour du mois pendant lequel la demande a été déposée. Les assurés déjà au bénéfice d'une réduction des primes n'ont, en principe, pas besoin de renouveler la demande.

### → Quels montants?

Le taux de la réduction varie de 1% à 65% de la prime moyenne régionale pour les adultes, de 50% au moins pour les enfants et les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans révolus. Prime moyenne 2017 dans la zone 1 (district de la Sarine): 418 fr. (adulte), 392 fr. (jeune) et 99 fr. (enfant). En zone 2 (autres districts): 380 fr. (ad.); 354 fr. (j.); 89 fr. (enf.).

### → Informations

Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez  
T Français 026 305 45 00  
T Allemand 026 305 45 01  
[www.caisseavsfr.ch](http://www.caisseavsfr.ch) →  
Particuliers → Réduction des primes d'assurance maladie



## Genève

Prime mensuelle adulte moyenne avec accidents\*: 553.55 fr. En 2015, quelque 22% de la population a bénéficié d'une réduction.

### → Qui y a droit?

**Personne seule:** revenu déterminant unifié (RDU) inférieur à 38 000 fr.

**Couple sans enfant:**

RDU inférieur à 61 000 fr.

**Famille avec un enfant à charge:** RDU inférieur à 67 000 fr. (+ 6000 fr. par enfant).

Subsides pour l'enfant seulement jusqu'à 82 000 fr. (+ 6000 fr. par enfant à charge).

### → Comment l'obtenir?

Le RDU est calculé automatiquement lors du traitement de la déclaration fiscale. Les ayants droit sont prévenus dans les deux mois qui suivent leur taxation définitive.

Exceptions: les personnes nées entre 1992 et 1998, arrivées à Genève après le 31 décembre 2015, celles imposées à la source, celles dont la fortune brute dépasse 250 000 fr. et/ou le revenu brut dépasse 150 000 fr. doivent déposer une demande et celles dont le RDU est inférieur à la limite plancher fixée par le Conseil d'Etat.

### → Quels montants?

De 30 fr. à 90 fr. pour un adulte; 261 fr. pour un jeune; de 65 fr. à 100 fr. pour un enfant.

### → Informations

Service de l'assurance maladie, route de Frontenex 62, 1207 Genève  
T 022 546 19 00  
[www.ge.ch](http://www.ge.ch) → Thèmes → Social → Assurances → Assurance maladie

# les primes maladie



## Jura

Prime mensuelle adulte moyenne avec accidents\*: 488.10 fr. En 2016, environ 28,6% de la population a bénéficié d'une réduction.

### → Qui y a droit?

Toutes les personnes dont le revenu déterminant (RD) est inférieur à 27 000 fr. Jusqu'à 39 999 fr., réduction de primes pour les enfants et les jeunes en formation seulement.

### → Comment l'obtenir?

Les bénéficiaires sont automatiquement avisés à fin novembre par la Caisse de compensation du Jura. Exceptions: les assurés âgés de moins de 25 ans, les personnes imposées à la source ou arrivées dans le canton en 2016 et celles qui ont vu leur RD baisser en 2016 doivent faire une demande.

### → Quels montants?

De 5 fr. à 175 fr. pour un adulte; de 5 fr. à 160 fr. pour un jeune adulte ne suivant pas de formation; 235 fr. pour un jeune adulte en formation; de 5 à 40 fr. pour un mineur de 16 à 18 ans qui ne suit pas de formation et de 55 fr. pour les enfants. Réductions supplémentaires lorsque le RD est inférieur à 10 000 fr. pour les parents qui ont des enfants à charge.

### → Informations

Caisse de compensation du Jura, case postale 368, 2350 Saignelégier  
T 032 952 11 09  
[caisseavsjura.ch](http://caisseavsjura.ch) → Particuliers → Réduction des primes d'assurance maladie



## Neuchâtel

Prime mensuelle adulte moyenne avec accidents\*: 484.35 fr. En 2016, environ 24% de la population a bénéficié d'une réduction.

### → Qui y a droit?

**Personne seule:** revenu déterminant (RD) inférieur à 38 300 fr.  
**Personne seule avec un enfant:** RD inférieur à 54 540 fr.; ajouter 9000 fr. pour le 2<sup>e</sup>, 8600 fr. pour le 3<sup>e</sup>, 7000 fr. pour le 4<sup>e</sup>, 6000 fr. pour le 5<sup>e</sup> et 5000 fr. pour les suivants.  
**Couples:** RD inférieur à 57 400 fr. sans enfant; 73 640 fr. avec un enfant à charge, puis même progression en fonction du nombre d'enfants que pour une personne seule.

### → Comment l'obtenir?

Les bénéficiaires sont automatiquement avisés après leur taxation définitive. Les indépendants déposeront une demande, après leur taxation, auprès d'un guichet social régional. Autres exceptions: les assurés actifs de moins de 25 ans et ceux dont le revenu effectif (à distinguer du RD) est inférieur à 15 000 fr. (personne seule, + 3000 fr. par enfant mineur) et 20 000 fr. (couple, idem).

### → Quels montants?

De 37 fr. à 340 fr. pour un adulte; de 32 fr. à 300 fr. pour un jeune adulte actif; 265 fr. pour un jeune adulte en formation initiale; 65 fr. pour un enfant. Pour les revenus de la catégorie la plus élevée, les subsides ne sont octroyés qu'aux enfants.

### → Informations

OCAM, case postale 716, 2002 Neuchâtel T 032 889 66 30  
[ne.ch](http://ne.ch) → Thèmes → Social et santé → Assurance maladie.



## Valais

Prime mensuelle adulte moyenne avec accidents\*: 394.35 fr. En 2016, environ 20% de la population a bénéficié d'une réduction.

### → Qui y a droit?

**Personne seule:** revenu déterminant (RD) inférieur à 30 000 fr.  
**Personne avec enfant(s) à charge:** RD inférieur à 49 500 fr. (1 enf.); 61 500 fr. (2 enf.); 72 000 fr. (3 enf.), puis 9000 fr. par enfant supplémentaire.  
**Couple sans enfant:** RD inférieur à 45 000 fr.  
**Couple avec enfant(s):** 58 500 fr. (1 enf.); 70 500 fr. (2 enf.); 81 000 fr. (3 enf.), puis 9000 fr. par enfant supplémentaire.

### → Comment l'obtenir?

Les bénéficiaires seront avisés personnellement au mois de février 2017 sur la base des données fiscales 2015. Les assurés qui ont connu un changement dans leur situation familiale (mariage, naissance, divorce, décès, etc.) ou financière (retraite, fin de droit au chômage, etc.) en 2016 adresseront une demande spéciale de réduction des primes, s'ils veulent pouvoir obtenir un subside en 2017. De même, les personnes imposées à la source, ainsi que les jeunes de 18 à 20 ans qui n'ont plus le même domicile fiscal et légal que leurs parents, peuvent présenter une demande spéciale avant fin décembre 2017.

### → Quels montants?

De 5% à 69%, (enfants: 50% au moins) des primes de références qui sont de:  
**Zone 1:** 386 fr. pour un adulte; 362 fr. pour un jeune; 89 fr. pour un enfant.  
**Zone 2:** 347 fr. (ad.); 312 fr. (j.); 80 fr. (enf.).

### → Informations

Caisse de compensation du Valais, Avenue Pratifori 22, 1950 Sion  
T 027 324 92 92  
[vs.ch/web/ssp/subsides-assurance-maladie](http://vs.ch/web/ssp/subsides-assurance-maladie)



## Vaud

Prime mensuelle adulte moyenne avec accidents\*: 494.70 fr. En 2016, environ 27% de la population a bénéficié d'une réduction.

### → Qui y a droit?

Toutes les personnes seules dont le revenu déterminant (RD) est inférieur à 47 000 fr. Pour les familles (couples avec ou sans enfant, parent seul avec enfant), la limite pour les adultes est située à 69 000 fr. et pour les enfants à 76 000 fr. Ce montant augmente de 6000 fr. pour le premier enfant, 7000 fr. par enfant supplémentaire.

### → Comment l'obtenir?

La demande doit être faite auprès de l'agence d'assurances sociales de sa région de domicile, avec une copie de sa police d'assurance maladie.

### → Quels montants?

De 30 fr. à 331 fr. pour un adulte vivant seul; de 20 fr. à 336 fr. pour un adulte vivant en famille; de 20 fr. à 300 fr. pour un jeune en formation vivant en famille; de 30 fr. à 93 fr. pour un enfant. Pour les assurés adultes vivant seuls au bénéfice du revenu d'insertion: 385 fr. (zone 1) ou 355 fr. (zone 2). Pour les bénéficiaires adultes d'une PC (AVS/AI) vivant seuls: 503 fr. (zone 1) ou 477 fr. (zone 2).

### → Informations

Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM), Chemin de Mornex 40, 1014 Lausanne  
T 021 557 47 47  
[vd.ch/ovam](http://vd.ch/ovam)

# Un smartphone, ça se répare



**HIGH-TECH** Contrairement à ce qu'on pourrait penser, un téléphone portable n'est pas condamné à mourir dès qu'un élément rend l'âme. De nombreuses pièces peuvent être remplacées. *Christophe Inaebnit*

Dix ans après le lancement du premier iPhone, trois Suisses sur quatre possèdent un smartphone. Taux qui grimpe même à 97% pour la tranche des 16-30 ans. Ce marché juteux suscite l'appétit des fabricants, des distributeurs et des opérateurs qui mettent tout en œuvre pour que le renouvellement des modèles soit le plus rapide possible.

C'est ainsi que le consommateur est constamment incité à remplacer son appareil par un nouveau. Les marques sortent des produits en permanence que les enseignes et les opérateurs mettent en avant dans leur offre. Et, comme le prix des mobiles est parfois dérisoire, on oublie qu'il est noyé dans le coût de l'abonnement.

Certains smartphones coûtent pourtant aussi cher que des appareils électroménagers. Or, si on envisage la réparation d'un lave-linge ou d'un réfrigérateur défective, ce n'est souvent pas le cas avec les téléphones portables. Il y a pourtant de nombreux éléments qu'on peut changer pour s'éviter l'achat coûteux d'un nouveau modèle.

## → ÉCRAN

La maladresse est une cause principale de dégâts. Il suffit de lâcher son smartphone pour que le verre ou l'écran capite. La demande est telle qu'une multitude d'enseignes ont vu le jour pour proposer leur remplacement. Ce genre d'intervention est généralement réalisé dans la journée, voire dans l'heure, pour un prix qui oscille entre 80 fr. et 340 fr. En règle générale, plus le modèle est récent, plus la facture est élevée. C'est que les fournisseurs de pièces ont bien compris que le propriétaire d'un mobile récent est plus disposé à

mettre la main au portefeuille pour réparer son objet.

## → CONNECTEURS ET BOUTONS

Une des grandes forces du smartphone, c'est son écran tactile qui permet de se passer de clavier, de souris ou de boutons de réglage. En réduisant le nombre d'éléments mécaniques, on réduit également le risque de pannes. Mais, force est de constater que, malgré l'évolution technologique, les smartphones sont encore équipés de boutons et de connecteurs qui sont une source de panne. Heureusement, ces éléments sont

réparables, du moins pour les appareils des plus grandes marques. En effet, il est possible de ce fournir en pièces pour remplacer les connecteurs. Cette intervention coûte entre 50 fr. et 100 fr., étant donné qu'elle implique le démontage plus ou moins complet du téléphone.

## → CAMÉRA ET HAUT-PARLEUR

Tout comme pour les boutons et les connecteurs, la plupart de ces composants sont disponibles en pièces détachées pour les smartphones les plus courants. Il faut compter entre 60 fr. et 100 fr., selon la complexité du démontage.

## → BATTERIE

La capacité des accus diminue au cours du temps et des utilisations. Même si de gros progrès ont été faits et que leur résistance aux nombreux cycles de charge/décharge est meilleure, il arrive toujours un moment où l'autonomie devient trop courte. Dans ce cas, le remplacement d'une batterie inamovible revient entre 50 fr. et 90 fr.

## → HUMIDITÉ OU NOYADE

La remise en état d'un portable qui a été fortement mouillé, voire immergé, n'est pas toujours possible. Tout dépend des dégâts provoqués sur les puces ou les composants de la carte mère sous tension. Si on a la chance de son côté, un démontage complet, un nettoyage et un traitement antioxydant peuvent éviter de perdre son téléphone et les données qui sont stockées. Compter entre 100 fr. et 200 fr.

**\* PARTENARIAT:** La Bonne Combi – Réparations en tous genres, Prilly (VD), [labonnecombine.ch](http://labonnecombine.ch)

## Conseils

### Mieux vaut se renseigner avant de jeter!

Bon nombre de pannes ou de problèmes peuvent être résolus. C'est pourquoi il vaut toujours la peine de se renseigner avant de remplacer son appareil. La principale limitation se situe au niveau des cartes mères qui ne sont pas réparables. Et, comme elles ne sont pas disponibles – ou alors à des tarifs élevés sur le marché de l'occasion –, leur avarie signe la fin de vie du téléphone et des données qui sont enregistrées.

L'autre grand danger qui peut condamner un smartphone, c'est l'obsolescence des logiciels. Car, dès qu'un modèle n'est plus pris en charge par les mises à jour du fabricant, il sera peu à peu impossible d'installer de nouvelles applications, voire de mettre à jour celles qui sont déjà sur le téléphone. C'est un moyen efficace de contraindre les consommateurs à changer d'appareil, même si celui-ci fonctionne encore parfaitement... [Lire l'éditorial page 4.](#)

# Des lois toutes fraîches

**LÉGISLATION FÉDÉRALE** Des assurances aux chiens, en passant par l'étiquetage, panorama des changements législatifs majeurs en 2017. *Bernard Utz*

Differentes dispositions légales sont entrées ou entreront en vigueur en 2017. En voici les principales qui touchent plus directement les consommateurs. Nous reviendrons plus en détail sur certains enjeux dans nos prochaines éditions.

## ► Swissness

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, les conditions pour qu'un produit puisse être désigné comme suisse deviennent plus sévères. Au moins 80% du poids des matières premières utilisées pour les denrées alimentaires doivent ainsi provenir du territoire national. De plus, l'étape de transformation «qui confère au produit ses caractéristiques essentielles» doit se faire dans l'un des 26 cantons. Cette condition est aussi valable pour les articles industriels. Pour ces derniers, au minimum 60% du coût de revient doit être réalisé en Suisse. La croix blanche sur fond rouge pourra uniquement être apposée sur les produits qui remplissent ces critères.

## ► Etiquetage des denrées alimentaires

Plusieurs changements en rapport avec la déclaration des aliments entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017. Les aliments préemballés devront, par exemple, afficher les valeurs nutritionnelles. La teneur en sucre restera cependant volontaire. L'obligation d'indication de l'origine des ingrédients reste, de plus, floue, avec l'utilisation d'espaces géographiques larges, comme «UE» ou «Amérique du Sud».



## ► Cours pour chiens

Depuis le 1<sup>er</sup> jour de l'année, il n'est plus nécessaire de suivre une formation pratique et théorique pour détenir un chien. Le Conseil fédéral a accepté d'abroger ces cours, obligatoires depuis 2008, au niveau national, suivant une décision du Parlement. Ils pourront cependant être imposés au niveau cantonal.



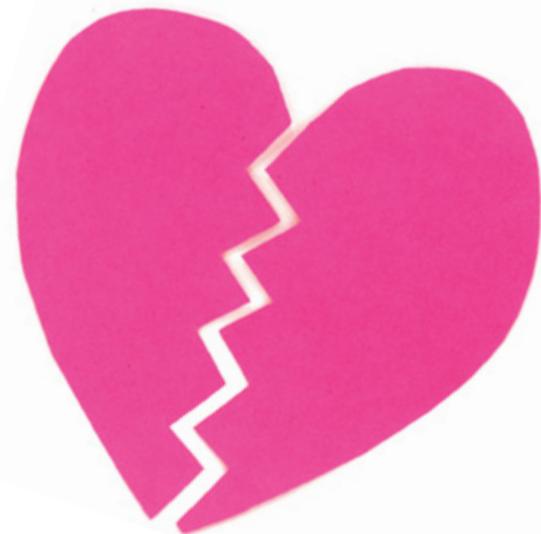
## ► Assurance maladie

Le Département fédéral de l'intérieur a décidé d'augmenter en deux étapes le supplément de prime LAMal, destiné à la prévention des maladies et la promotion de la santé. En 2017, il passe de 2.40 fr. à 3.60 fr. par an et par assuré. Il sera fixé à 4.80 fr. dès 2018.



## ► Assurance accidents

La révision qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier clarifie certains points. Ainsi, la couverture prend désormais effet le premier jour du rapport de travail, même s'il tombe, par exemple, en fin de semaine. De même, elle cesse de produire ses effets à la fin du 31<sup>e</sup> jour qui suit la fin du rapport de travail. Des dispositions règlent également la réduction de la rente d'invalidité de l'assurance accidents lorsque l'assuré atteint l'âge de la retraite.



## ► Prévoyance (bis)

Les avoirs accumulés pendant la durée du mariage dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier doivent être partagés à parts égales entre les deux conjoints en cas de divorce. Mais, jusqu'à présent, lorsqu'un cas de prévoyance (retraite, invalidité) était déjà survenu, les prestations accumulées pendant le mariage ne pouvaient plus être partagées. Cette lacune est désormais comblée: un juge peut également répartir la rente à vie entre les deux ex-conjoints. De plus, le partage du 2<sup>e</sup> pilier se fait maintenant sur la base de la situation au moment de l'introduction de la procédure de divorce, et non plus le jour du jugement.



## ► Photovoltaïque

Les subventions pour les installations photovoltaïques seront réduites en deux étapes, soit au 1<sup>er</sup> avril et au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Selon la taille de l'installation, cela représente une baisse de 10% à 28% par rapport aux taux de rétribution actuels.



## ► Circulation

Diverses nouvelles règles de circulation entrent en vigueur dans le courant de l'année 2017. A partir du 1<sup>er</sup> février, les voitures de tourisme et les motocycles ne feront l'objet d'un premier contrôle au Service des automobiles que cinq ans après leur première mise en circulation. Pour les motocycles importés en 2017, de nouvelles prescriptions plus strictes en matière d'émissions polluantes sont introduites. Dès le 15 janvier, les fauteuils roulants motorisés pourront être équipés d'une cabine fermée.

## ► Prévoyance

Le taux de rémunération minimal pour la part obligatoire du 2<sup>e</sup> pilier est passé de 1,25% à 1% le 1<sup>er</sup> janvier. Il a atteint son niveau le plus bas depuis 1985, année de l'entrée en vigueur de la LPP. Il était, à l'époque et jusqu'en 2002, fixé à 4%.

**Arrêter de fumer pour la nouvelle année?**

Disponible en pharmacie & droguerie!\*

**Concrétiser les bonnes résolutions avec beaucoup de motivation.**

**Doublez vos chances d'arrêter de fumer!**

[www.nicorette.ch](http://www.nicorette.ch)

Demandez conseil à votre spécialiste et lisez la notice d'emballage.  
Janssen – Cilag AG, 6300 Zug.

\*nicorette® pastilles dépôt à mâcher disponibles en pharmacie & droguerie; nicorette® solution pour pulvérisation buccale disponible en pharmacie. \*\* Peut soulager votre envie de fumer aiguë après 1 minute.

# JE DEVIENS PROPRIÉTAIRE

**GUIDE PRATIQUE**

- conseils
- check-lists
- adresses utiles

**JE COMMANDÉ:**

021 310 01 37  
info@bonasavoir.ch  
[www.bonasavoir.ch/boutique](http://www.bonasavoir.ch/boutique)

Edité par **BON À SAVOIR**

**FUST**  
Ing. dipl.

**Et ça fonctionne.**

**Service intégral avec garantie de satisfaction**

**Garantie petit prix de 5 jours**

**Droit d'échange de 30 jours**

**Service rapide d'installation et de livraison**

**Prolongations de garantie**

**Louez au lieu d'acheter**

**Service de réparations rapide**

**Testez avant d'acheter**

**Nous n'avons pas le produit, pas de souci**

**Analyse compétente du besoin et excellent conseil**

**Tous les appareils en comparaison directe**

**Infos et adresses:**  
**0848 559 111**  
**ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)**

**% SOLDES % SOLDES %**

**Oral-B Kassensturz Testsieger**  
Nettoyage en profondeur en 3 zones  
seul. **64.50** au lieu de 69.90  
7% de rabais

**Oral-B Brosse à dents TriZone 1000**  
• 40'000 pulsations par minute • Minuterie: pour atteindre le temps de nettoyage recommandé No art. 680695

**NUTRIBULLET**  
Set extracteur nutritif NutriBullet red  
• Nourriture super saine pour toute la famille • Davantage d'énergie par un apport idéal en vitamines No art. 145506

**Tefal GV 7096**  
Excellent station de repassage  
• Prête en 2 minutes • Très grand réservoir d'eau de 1,6 litre  
No art. 560552

**BONECO AIR WASHER 2055**  
Purificateur d'air  
• 2 niveaux de puissance • Très silencieux  
• Faible consommation d'électricité No art. 640249

# L'Hibernatus des millésimes

**CAVE** Le vin contient 900 substances référencées à ce jour. Pour le conserver, mieux vaut le chouchouter. Vous fatiguez ses molécules? Elles deviennent imbuvables. De recherches en conseils, voici quatre façons de procéder. *Joël Cerutti*

## Une cave, une vraie!

Dans un fantasme absolu, l'œnophile rêve d'une cave à vins qu'il conçoit de A à Z. Enterrée, sa **température** ne varie guère entre 12°C et 14°C pour éviter les chocs thermiques qui tuent les vins de garde aussi sec. Le sol se compose de terre battue que les spécialistes conseillent d'arroser pour entretenir une certaine humidité. Mais pas trop. Un récipient de chaux vive – voire une cuvette avec du charbon de bois – équilibre une **hygrométrie** que l'on souhaite entre 65% et 75%. Trop haut – dès 80% – cela vous décolle les étiquettes. Pour l'éviter, on peut enrouler un film alimentaire autour des bouteilles jusqu'au col, qu'il faut impérativement laisser libre. En dessous de 50%, les bouchons s'assèchent avec les dégâts que l'on imagine.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il faut stocker les bouteilles **horizontalement**: le vin reste en contact avec le liège. Seuls les porto, madère, xérès, voire le champagne adoptent la verticalité. Et pour éviter de réveiller les bactéries qui sommeillent dans les nectars, on bannira tout appareil qui vibre à proximité, style congélateur, machine à laver ou séchoir. Sous les casiers de rangement, des patins de caoutchouc ou en liège permettent de bien caler le tout.

Bidons d'essence, produits de nettoyage, pots de peinture ou décapants doivent, eux aussi, être éloignés des goulots. Conseil qui vaut pour les fromages, les fruits et les légumes aussi. Les bouchons, ces grands sensibles, absorbent leurs **odeurs**. Les murs, si possible en pierre sèche, peuvent être recouverts de chaux. Une opération à renouveler chaque année pour éloigner les insectes.

Il reste la question de l'**éclairage**. Le vin se repose, comme nous, dans l'obscurité. Les ampoules qui illuminent les lieux, lors de vos visites intéressées, doivent être de faible intensité. Les LED sont appréciés, les néons à proscrire. Les millésimes ne supportent pas les UV, ils peuvent prendre un goût de lumière qui «dévie leurs arômes».

Et le **rangement** dans tout ça? Chacun organise sa cave en fonction de sa logique. Celle des connaisseurs veut que les vins rouges à consommer rapidement se posent en haut avec les rosés qui se boivent dans l'année. Le bas est réservé aux vins blancs. Entre deux, les réels vins de garde. A savoir ceux que l'on prévoit de boire sur dix ans.

## Un cellier d'appartement

En l'absence d'une cave digne de ce nom, on peut opter pour une armoire à vin. Mais attention, celle-ci doit répondre à des critères bien précis. Des modèles bas de gamme ressemblent à des frigos déguisés. Les appareils plus sérieux se composent d'une porte pleine ou alors de vitres fumées anti-UV. Ils comportent deux orifices, dont celui du haut avec un filtre à charbon. Cela éradique les senteurs indésirables comme la moisisse.

Mieux vaut une structure renforcée – selon le nombre de bouteilles, une armoire pèsera dans les 350 kg – avec des parois en inox. On s'assurera qu'elle est dotée d'un système de récupération des condensats et que le compresseur ne secoue pas trop. Une lumière froide permet de lire les étiquettes sans dégagement de chaleur. Combien mettre sur la table, quel budget pour cette armoire? Entre 1 à 5% du montant global des vins qu'on souhaite garder.

## Un placard bien choisi

Pas de cave, pas de finances pour une armoire? Il reste le placard, si possible contre un mur orienté au nord. On peut y entreposer des bouteilles dans les cartons d'origine que l'on protégera avec une couverture. Au pied de cette pile, une cuvette dont on renouvellera souvent l'eau. Si le radiateur de cette pièce est plus enclenché sur «off» que «on», c'est un avantage. Sinon mieux vaut que la température reste toujours stable, même à 19°C. On y glissera des vins à déguster dans les deux ans.

## Casier à louer

Les caves à vin urbaines permettent de louer des casiers dans des endroits sécurisés. Depuis une bonne décennie, il s'agit d'un must qui donne accès à ses nectars, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Certains lieux offrent des espaces de dégustation avec des amis. D'autres stockent les magnums dans des safes et les livrent, sur demande, aux clients.

La palette des offres sur l'Arc lémanique va de 10 fr. à 30 fr. par mois pour des casiers allant de 24 à 300 bouteilles. Il y a le tout haut de gamme à 10 000 fr. par an avec un choix de 1800 bouteilles. Une fouille sur Google donne un ordre d'idées.

Et si aucune de ces solutions ne vous convient? L'ultime et minimaliste option reste un caviste, chez qui on achète au coup par coup.

# Beaucoup de blé pour du bon son

**ÉCOUTEURS BLUETOOTH** Seuls trois modèles intra-auriculaires sur les onze testés offrent une bonne qualité audio. Cet avantage a un prix, puisque le moins cher coûte une centaine de francs. *Lukas Bertschi / seb*

Les écouteurs Bluetooth apportent une réelle liberté de mouvement. Fonctionnant par ondes radio, ils se passent de fil pour être connectés à la source musicale. Mais quelles performances offrent-ils? Pour y répondre, *Bon à Savoir* a envoyé dans un laboratoire onze modèles très vendus en Suisse.

Trois produits seulement obtiennent une bonne note au critère «Qualité du son»: le *PowerBeats 2* de Beats, le *Backbeat FIT* de Plantronics et le *SoundSport* de Bose. Le *PowerBeats 2* décroche d'ailleurs la première place au classement final. Il convient particulièrement à l'écoute de musique classique, tout en obtenant de bonnes notes avec le rock et le jazz. Plus globalement, il ne présente pas de gros défauts, même si son isolation phonique est perfectible. On peut aussi lui reprocher son prix. A 149 fr., c'est le troisième appareil le plus cher du test derrière le *SoundSport*, qui a coûté 189 fr. et le *Beoplay H5* à 249 fr.

## MOINS CHER ET PRESQUE AUSSI BIEN

A performances pratiquement égales, le *Backbeat FIT*, deuxième du classement, coûte beaucoup moins cher que le vainqueur du test. De surcroît, sa batterie et son isolation phonique sont un brin meilleures. En revanche, son maniement est un poil plus fastidieux. Les touches de réglage, notamment, sont très petites. Et Bernd Mönninger, du laboratoire de test, de relever un autre inconvénient: «Il n'est pas fourni avec un lot d'embouts. Chez certaines personnes, l'ajustement peut donc laisser à désirer, ce qui se répercute sur la qualité d'écoute.»

## IL FAUT METTRE LE PRIX

Les résultats de notre test montrent qu'il faut donc débourser une centaine de francs au moins pour avoir des écouteurs Bluetooth intra-auriculaires garantissant un bon son. A l'inverse, la qualité audio de quatre modèles, des marques Isy, Sony, Vivanco et Ready2Music, vendus moins de 60 fr., est «insatisfaisant». Parmi leurs faiblesses, des basses trop sourdes et des bruits de frottement provenant du câble reliant les deux écouteurs. Ces produits terminent ainsi en queue de classement même si l'*IBH-4000* d'Isy et le *MDR-AS600BT* de Sony

obtiennent une note globale «satisfaisante».

## AUTONOMIE TRÈS VARIABLE

L'absence de câble entre la source musicale et les écouteurs est pratique. Mais, en contrepartie, une minibatterie est indispensable pour assurer la liaison radio. Or, l'autonomie est très variable. Troisième du classement, le *Reflect Mini BT* de JBL obtient le meilleur résultat sur ce critère avec 618 minutes. Les deux premiers produits du classement atteignent 371 minutes pour le Beats et 435 minutes pour le Plantronics,

et les deux derniers ont une autonomie respective de 281 et de 278 minutes seulement.

## LES RÉPONSES DES FABRICANTS

Selon Vivanco et Ready2Music, dont les produits ont été jugés



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application «Les tests de Bon à Savoir»**

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon **⊕⊕⊕**
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon **⊕⊕**
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant **⊕**
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant **⊖**
- Moins de 2.5 pts = Mauvais **⊖⊖**



## MARQUE

Désignation

Acheté chez

Prix payé

**1. Qualité du son** 60%<sup>(1)</sup>

- |             |                    |
|-------------|--------------------|
| → Rock      | 60% <sup>(2)</sup> |
| → Classique | 20% <sup>(2)</sup> |
| → Jazz      | 20% <sup>(2)</sup> |

**2. Maniement** 20%<sup>(1)</sup>

**3. Capacité des batteries** 10%<sup>(1)</sup>

**4. Isolation phonique** 10%<sup>(1)</sup>

- |                                  |                    |
|----------------------------------|--------------------|
| → Vis-à-vis du bruit extérieur   | 60% <sup>(2)</sup> |
| → Bruit entendu par le voisinage | 40% <sup>(2)</sup> |

## NOTE FINALE ET APPÉCIATION

## BEATS

PowerBeats 2

Interdiscount<sup>(3)</sup>

149 fr.

**5.3**

5.1

5.7

5.4

**5.2**

4.5

4.3

4.3

**5.1**

⊕⊕

## PLANTRONICS

Plantronics Backbeat FIT

Galaxus.ch<sup>(3)</sup>

99 fr.

**5.2**

5.1

5.5

5.5

**4.4**

4.9

4.75

**5.0**

4.8

5.8

**5.4**

4.8

5.2

5.4

5.5

## JBL

Reflect Mini BT

Interdiscount<sup>(3)</sup>

119 fr.

**4.6**

4.4

4.9

4.75

**5.0**

5.8

**5.4**

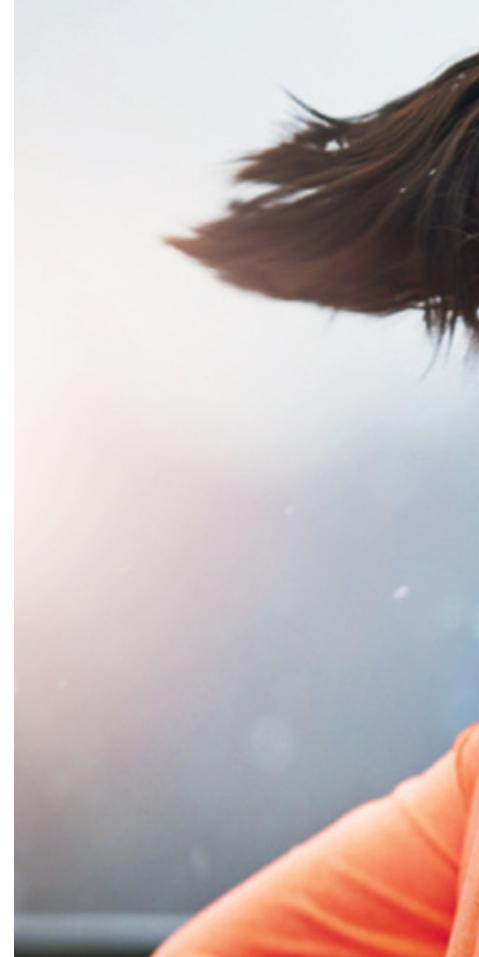
5.4

5.5

Si la note est identique, classement selon le prix.

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale.

<sup>(2)</sup> Pondération interne au critère.





En détail

## Les critères du test

Le Laboratoire munichois Müller-BBM a noté les écouteurs selon quatre critères.

### 1. Qualité du son: 60%

Elle a été appréciée par trois experts sur la base de trois genres musicaux: rock/pop, classique et jazz. Deux smartphones haut de gamme ont servi d'appareil de lecture: un iPhone 6S et un Samsung Galaxy S7.

### 2. Maniement: 20%

Les écouteurs sont-ils faciles à connecter aux smartphones? Peut-on modifier aisément le volume et changer de morceau? L'avance et le retour rapides sont-ils précis?

### 3. Capacité des batteries: 10%

Combien de temps les écouteurs diffusent-ils de la musique avec une batterie pleine? Quelle est la durée d'une charge complète?

### 4. Isolation phonique: 10%

Afin de mesurer l'émission sonore vers l'extérieur, les experts ont placé les écouteurs dans les oreilles d'une tête artificielle, avec une musique à 75 décibels. Ils ont alors relevé le volume entendu à une distance de 40 cm. Ils ont également mesuré l'isolation phonique offerte par les écouteurs vis-à-vis du bruit ambiant.

«insatisfaisants», la qualité du son dépend de la catégorie de prix. Leurs produits, ajoutent-ils, se vendraient très bien. Sony estime, de son côté, que le rendu acoustique est une notion très subjective. Le fabricant, dont le MDR-AS600BT a

été jugé à peine «satisfaisant» par les spécialistes, prétend avoir reçu de nombreux retours positifs.

**NOUVEAU** **GUIDE D'ACHAT**  
A retrouver sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)



BOSE	PHILIPS	MONSTER	B&O PLAY	ISY	SONY	VIVANCO	READY2MUSIC
SoundSport Wireless	SHB 5900	iSport Wireless BK <sup>(4)</sup>	Beoplay H5	IBH-4000-VWT BT In-ear	MDR-AS600BT	Sport Air Bluetooth In-Ear	Titan BT 4.1
Manor <sup>(3)</sup> 189 fr.	M-Electronics <sup>(3)</sup> 99.90 fr.	Fust <sup>(3)</sup> 59.90 fr.	Manor <sup>(3)</sup> 249 fr.	Media Markt 39.95 fr.	Media Markt <sup>(3)</sup> 54.95 fr.	M-Electronics <sup>(3)</sup> 39.90 fr.	Fust 59.90 fr.
4.9	4.3	4.2	4.4	3.5	3.3	3.3	3.2
4.6	4.1	3.8	4.3	3.3	3.1	3.0	3.0
5.5	5.0	5.1	4.5	4.1	3.9	4.0	3.5
5.1	4.2	4.5	4.5	3.8	3.4	3.5	3.4
5.8	5.5	5.4	4.5	5.4	4.9	5.2	5.0
4.6	4.7	3.6	3.8	4.4	5.5	3.9	3.7
3.9	4.8	5.2	5.0	5.1	5.8	4.5	4.6
3.5	4.8	5.1	5.2	4.8	6.0	4.3	4.2
4.4	4.7	5.4	4.7	5.5	5.5	4.7	5.2
4.9	4.6	4.5	4.4	4.1	4.1	3.9	3.8

<sup>(3)</sup> Egalement disponible dans divers magasins en ligne.

<sup>(4)</sup> Modèle en voie de disparition.

Test réalisé en partenariat avec saldo.

# Hors-sol: vraiment rien à déclarer?

**FRUITS ET LÉGUMES** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il n'est plus possible de savoir si un produit a poussé dans la terre ou non. Sauf dans certaines grandes surfaces qui ont accepté de revenir sur leur décision. *Vincent Cherpillod / tj*

**L**es produits cultivés sous serre sur un substrat artificiel sont-ils toujours déclarés comme tels dans les rayons des magasins? Pas vraiment, comme l'a démontré notre enquête de mars dernier (*«Légumes hors-sol et incognitos, à lire sur bonasavoir.ch»*). Mais il n'a pas fallu longtemps pour que le problème soit résolu... si l'on peut dire: conjointement avec les associations de la branche des fruits et légumes, les grands distributeurs ont décidé de renoncer à cette déclaration depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle se faisait, auparavant, sur une base volontaire. L'indication disparaît donc des rayons.

Cette évolution, à contre-courant de plusieurs mesures récentes en faveur des consommateurs (indication de l'huile de palme, mise en avant des allergènes, étiquette nutritionnelle, etc.), fâche beaucoup d'entre eux: en Suisse alémanique, notre partenaire *K-Tipp* indique ne pas avoir reçu autant de courriers de lecteurs mécontents depuis des lustres! Les protestations ont partiellement porté leurs fruits,

car plusieurs enseignes de la grande distribution ont accepté de faire machine arrière (*lire ci-dessous*); elles continueront d'indiquer les fruits et les légumes qui ont poussé hors de la terre. «Nos fournisseurs doivent nous en informer, après quoi nous étiquetterons manuellement nos produits dans les filiales», promet ainsi la porte-parole de Globus, Marcella Palek.

Quant aux mauvais élèves, ils n'en démordent pas: l'information disparaîtra des rayons, consommateurs mécontents ou non. Selon eux, la culture hors-sol est aujourd'hui écologique et de qualité, et le consommateur a le choix d'acheter des produits bio, pour lesquels ce mode de culture reste interdit.



Agir

## Signez notre pétition

Les grands distributeurs suivants continueront de déclarer les produits cultivés hors-sol:

→ **Coop, Globus, Lidl, Manor, Aligro**

Les enseignes suivantes, en revanche, ne le feront plus:

→ **Migros, Aldi, Denner, Volg**

Pour pousser les distributeurs à revenir sur leur décision, Bon à Savoir et son partenaire alémanique *K-Tipp* lancent une opération «Lettre ouverte». Vous pouvez télécharger la lettre en ligne sur [www.bonasavoir.ch/hors-sol](http://www.bonasavoir.ch/hors-sol), l'imprimer et nous l'envoyer à: [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch) ou Bon à Savoir, «Hors-sol», av. de la Rasude 2, CP 150, 1001 Lausanne.



José Crespo

# La Poste ou la pub en force

**PUBLICITÉ** Malgré les critiques, le géant jaune a mené une nouvelle campagne pour faire la guerre aux autocollants «Publicité non merci» sur les boîtes aux lettres. *Sébastien Sautebin*

**U**n courrier de La Poste adressé à 330 000 ménages avait provoqué un tollé en 2015. Le document annonçait l'expédition d'échantillons gratuits, mais conditionnait leur distribution à l'absence d'autocollant antipub sur la boîte aux lettres.

Le géant jaune vient de récidiver, en proposant un envoi par mois, d'octobre à décembre, à savoir du bouillon en poudre, du muesli et un parfum d'intérieur. Le courrier, similaire au précédent, était accompagné d'un sticker «Publicité OK» permettant de recouvrir facilement les autocollants «Non à la pub».

Cette fois encore, la démarche n'a pas plu à tout le monde, et plusieurs lecteurs nous ont fait part de leur mécontentement. Marianne Vessaz Ott, de Neuchâtel (photo), par exemple, s'irrite d'un procédé qu'elle juge hypocrite: «Les personnes qui ont enlevé leur autocollant n'ont pas reçu que trois petits échantillons, elles ont aussi été submergées de publicité!»

## L'EMPLOI COMME ARGUMENT

Notre lectrice a parfaitement saisi les enjeux. Le publipostage représente un marché colossal pour le géant jaune, qui a envoyé pas moins de 1,957 milliard de courriers de ce genre en 2015. Un chiffre toutefois en baisse de 1,7% par rapport à l'année précédente. Car, face à une telle avalanche, les inscriptions contre la pub se sont multipliées. Près de la moitié des boîtes en sont pourvues en Suisse contre 23% en Allemagne et 17% en France.

L'un des objectifs de l'opération était donc de «ralentir l'augmentation de ces autocollants», comme le reconnaît Nathalie Dérobert Fellay, porte-parole de l'entreprise. Quitte à fâcher? Face à la polémique, notre interlocutrice joue la carte de l'emploi. «Le publipostage constitue un pilier important pour nous et permet de préserver des postes de travail dans la distribution. Il ne faut pas non plus sous-estimer son importance pour l'économie suisse.»

Le conseiller national Yannick Buttet (PDC/VS), très critique en 2015, juge, quant à lui, cette récidive inacceptable. «Le géant jaune dit aux gens d'enlever leur autocollant pour gagner beaucoup d'argent en contrepartie d'échantillons, qui constituent le petit bout de fromage dans la trappe à souris.» L'argument des emplois ne touche-t-il pas l'élu? «J'y serais sensible si La Poste était conséquente dans le domaine. Mais lorsqu'on lui dit qu'il y a suffisamment de volume pour maintenir un office postal, elle nous rit au nez.» L'ex-régie fédérale a ainsi annoncé que plus de 500 offices devraient fermer jusqu'en 2020, touchant quelque 1200 collaborateurs.

# Bâtir ses quatre murs sans souci

**ASSURANCES** La couverture des travaux en construction et la RC maître d'ouvrage ne sont pas obligatoires, mais très recommandées. Comparaison des primes.

Christian Chevrolet

**B**ientôt l'heureux propriétaire de vos quatre murs, actuellement en construction... Et là, catastrophe: les travaux d'excavation ont provoqué des fissures dans les fondations de la maison voisine. Ou pire encore: l'échafaudage extérieur s'écroule et blesse un enfant qui jouait dans le jardin! Ce sont des dommages qui engagent la responsabilité du maître d'ouvrage, même s'il n'en est pas directement l'auteur.

La «responsabilité causale» veut, en effet, que vous êtes responsable non seulement de vos dégâts, mais aussi de ceux causés par l'architecte, l'ingénieur, les entrepreneurs ou les artisans qui travaillent sur votre chantier. Et ce sera à vous, dans un deuxième temps, de vous retourner contre le fautif pour obtenir une compensation.

## INDISPENSABLE

Si inconfortable soit-elle, cette situation est bien réelle. C'est pourquoi l'assurance RC du maître d'ouvrage est indispensable, sans être obligatoire. Elle paie en priorité les dommages causés à autrui, mais peut également servir de protection juridique en cas de prétention injustifiée d'un tiers. Dans ce cas, c'est la compagnie d'assurances qui vous représentera et vous défendra, mais paiera aussi les dédommagements avérés.

Attention toutefois: cette assurance ne sera pas suffisante si vous dessinez vous-même les plans de votre maison et dirigez les travaux. Il vous faudra alors conclure des polices complémentaires, comme une assurance montage, une RC professionnelle, voire, selon la nature des travaux, une RC d'entreprise.

## RESPONSABILITÉ INCONNUE

Pas de chance: les ennuis se succèdent! Ainsi, peu avant l'achèvement des travaux, le crépi recouvrant le plafond de votre rez-de-chaussée s'effrite par pans entiers à la suite d'une fuite d'eau. Et impossible de déterminer qui est à l'origine du problème. Ou les sanitaires déjà montés ont été dérobés pendant la nuit...

L'assurance des travaux en construction permet de se protéger contre ce genre de dommages, quand la cause et la responsabilité ne peuvent être établies. Mais attention encore: les kilomètres de petites lettres qui composent les conditions générales d'assurance (CGA) excluent de nombreux risques, notamment ceux qui ne concernent pas directement le



bâtiment (échafaudage, baraquages de chantier, clôtures, etc.). Il vaut donc souvent la peine de contracter un module complémentaire à cet effet.

Pour une maison familiale de trois étages dont les coûts de construction se montent à 750 000 fr., la combinaison de ces différentes protections varient de 1050 fr. à 1488 fr. pour toute la durée de la construction (voir tableau), auxquels s'ajoute une franchise de 1000 fr. On le répète: ce n'est pas obligatoire mais très recommandé, car les dommages peuvent facilement atteindre plusieurs centaines de milliers de francs.

Le coût ne doit toutefois pas être l'unique critère de choix. Certaines clauses des CGA sont en effet plus restrictives que d'autres (versement des acomptes, vérification des dommages, etc.). D'où l'importance de demander une offre auprès de plusieurs compagnies avant de se décider.

Enfin, il peut être judicieux de contracter également une assurance bâtiment pour la durée de la construction, qui couvre les dommages causés par le feu ou les éléments naturels. Obligatoire dans les cantons dotés d'un Etablissement cantonal d'assurance (ECA), elle reste facultative ailleurs.

## Les primes de 10 compagnies

Prime unique (valable durant toute la période de la construction) pour une nouvelle maison familiale à Lausanne, 3 étages, coûts de construction: 750 000 fr., bon terrain sec (facile à traiter), pas de danger particulier, méthode de construction traditionnelle. Pour la RC, la somme assurée équivaut à 5 millions, avec une franchise de 1000 fr. Droit de timbre de 5% inclus.

COMPAGNIE	ASSURANCE DES TRAVAUX EN COURS DE CONSTRUCTION	COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE POUR RISQUES PARTICULIERS <sup>(1)</sup>	RC DU MAÎTRE D'OUVRAGE	TOTAL <sup>(2)</sup>
Zurich <sup>(3)</sup>	485.70 fr.	260.30 fr.	303.90 fr.	1049.90 fr.
Allianz <sup>(4)</sup>	531.60 fr.	234.20 fr.	440.30 fr.	1085.50 fr.
La Mobilière <sup>(4)</sup>	625.00 fr.	125.00 fr.	336.00 fr.	1086.00 fr.
GVB <sup>(4)</sup>	652.25 fr.	333.05 fr.	368.65 fr.	1188.90 fr.
Baloise	580.00 fr.	330.00 fr.	289.00 fr.	1199.00 fr.
Helvetia <sup>(3)</sup>	572.00 fr.	265.80 fr.	371.40 fr.	1209.20 fr.
AXA Winterthur	575.00 fr.	287.00 fr.	388.50 fr.	1250.50 fr.
Vaudoise <sup>(4)</sup>	897.80 fr.	430.50 fr.	556.50 fr.	1487.90 fr.
Generali <sup>(4)</sup>	929.20 fr.	318.00 fr.	406.40 fr.	1488.20 fr.

<sup>(1)</sup> Somme assurée: 25 000 fr. <sup>(2)</sup> Eventuel rabais combiné inclus. <sup>(3)</sup> Les primes particulières sont des tarifs individuels avec rabais combiné. <sup>(4)</sup> Les primes particulières sont des tarifs individuels sans rabais combiné.

## TENEZ VOS BONNES RÉSOLUTIONS.

DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS POUR  
ANTICIPER ET PRÉPARER VOS PROJETS.



0800 829 830  
[www.ca-financements.ch](http://www.ca-financements.ch)

**CRÉDIT AGRICOLE**  
FINANCEMENTS SUISSE SA  
VOTRE ALTERNATIVE BANCAIRE

# Moins cher qu'un abo de fitness!

## VOTRE PODOMÈTRE

pour seulement  
**25.50 fr.**



- Se porte à la ceinture; dimensions: 50 x 38 x 21mm; poids: 30 g
- Mécanisme anti-rebondissement pour une précision élevée
- Aucune transmission de données
- Modèle validé scientifiquement par la Polyclinique Médicale Universitaire de Lausanne

### COUPON DE COMMANDE – PODOMÈTRE BON À SAVOIR

Je commande  podomètres à 25.50 fr. pièce

Nom
Prénom
Rue/N°
Code postal/Ville
N° d'abonné (si existant)
N° de téléphone
E-mail
Date
Signature

#### Pour commander:

- 021 310 01 36
- [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)
- Coupon de commande ci-dessous

TVA et frais de port inclus ;  
prix pour la Suisse, sous réserve de modification

# Avancer ou retarder la retraite

**PRÉVOYANCE** Certains se demandent s'ils pourront se payer le luxe de prendre une retraite anticipée. D'autres s'ils ne vont pas avoir l'obligation de la retarder. Survol des calculs à faire. *Christian Chevrolet*

**A**lex s'approche de ses 63 ans et se demande s'il ne va en profiter pour prendre une retraite anticipée. Il se lance dans quelques calculs et, tout compte fait, inverse la vapeur: il parle de la retarder. Voici pourquoi.

## SITUATION ACTUELLE

→ Son salaire actuel correspond peu ou prou à celui qui doit être obligatoirement assuré selon la LPP (loi sur la prévoyance professionnelle): 8000 francs brut par mois, soit 6782 francs net. Comme il est payé 13 fois, son salaire net annuel est de 88 166 fr. Pour faciliter les calculs, décidons qu'il n'augmente plus jusqu'à la retraite.

→ Chaque année depuis 20 ans, il verse une épargne de 3000 fr. sur un compte de prévoyance liée 3a, ce qui lui a permis de constituer un bas de laine de 65 547 fr.

→ Au final, il dispose, après impôts (célibataire, Lausanne), d'un budget de 70 000 fr. environ. Son objectif pour la retraite: conserver au moins 70% de ce budget, soit environ 49 000 fr. (4083 fr./mois).

## RETRAITE ANTICIPÉE

S'il veut prendre une retraite à 63 ans, sa rente AVS (point ① du tableau) va diminuer – à vie – de 13,6%. Quant à la rente LPP ②, le règlement de sa caisse de pension\* prévoit une baisse du taux de conversion de 0,2% par année



anticipée (donc 6,4%) appliquée sur un capital forcément à la baisse, puisque ni lui ni son employeur ne vont cotiser les deux dernières années.

Après impôts ④, il disposera donc de 38 064 fr. par an ⑤. S'il veut atteindre son objectif (70% du revenu disponible durant sa vie active), il devra, dès lors, pui-

ser près de 11 000 fr./an dans son épargne ⑦, qu'il aura épuisée alors qu'il n'aura même pas 68 ans ⑧. Par la suite, il sera donc contraint de revoir son budget à la baisse.

La situation n'est guère plus brillante en prenant sa retraite à 64 ans, puisque, avec une rente AVS diminuée de 6,8% et un taux de conversion de 6,6% sur un

capital légèrement mieux garni, l'échéance n'est repoussée que de deux ans.

En plus, cerise pourrie sur le gâteau, il doit continuer de cotiser tant qu'il n'aura pas atteint l'âge légal de la retraite, même s'il touche une rente AVS. Le montant à payer est calculé en fonction des rentes et de la fortune. Pour Alex, cela représente un supplément de 3500 fr. s'il arrête de travailler à 63 ans, 1950 fr. à 64 ans.

## RETRAITE RETARDÉE

A l'inverse, s'il décide, comme le lui propose son patron, de reporter sa retraite à 66 ans, il va non seulement bénéficier d'une rente AVS augmentée de 5,2%, mais aussi d'un taux de conversion de 7% sur un capital à la hausse, ce qui augmente d'autant sa rente\*. Du coup, c'est jusqu'à plus de 78 ans que son épargne va lui permettre de remplir son objectif. Et, en poussant le bouchon encore plus loin (67 ans), il l'assure même jusqu'à presque 95 ans!

Reste qu'il faut vouloir, mais aussi pouvoir – sur le plan tant professionnel que de la santé – jouer ainsi les prolongations...

\* **BONUS WEB** Lire notre complément «Ce qu'il faut encore savoir sur l'anticipation de la retraite et la prolongation de l'activité lucrative» sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

*Objectif: 70% du dernier revenu disponible, soit 49 014 fr.*

Calculs spécifiques à la situation d'Alex, exemple fictif décrit dans le texte ci-dessus.

	① RENTE AVS	② RENTE LPP	③ REVENUS	④ IMPÔTS*	⑤ DISPONIBLE	⑥ ÉPARGNE	⑦ BESOIN	⑧ ÉPUISEMENT DE L'ÉPARGNE À
Retraite à	63 ans	24 360 fr.	19 200 fr.	43 560 fr.	5 496 fr.	38 064 fr.	65 547 fr.	10 950 fr.
	64 ans	26 280 fr.	20 469 fr.	46 749 fr.	6 533 fr.	40 216 fr.	69 202 fr.	8 798 fr.
	65 ans	28 200 fr.	21 786 fr.	49 986 fr.	7 365 fr.	42 621 fr.	72 545 fr.	6 393 fr.
	66 ans	29 664 fr.	23 152 fr.	52 816 fr.	8 496 fr.	44 320 fr.	75 911 fr.	4 694 fr.
	67 ans	31 248 fr.	24 564 fr.	55 812 fr.	9 212 fr.	46 600 fr.	79 291 fr.	2 414 fr.

\*ICC et IFD selon TaxWare pour un célibataire lausannois.



# Actifs dans la tél passifs dans la c

**SERVICES À LA CLIENTÈLE** Les trois grands opérateurs de télécommunication pratiquent des tarifs diablement plus élevés en Suisse que leurs homologues étrangers. Notre enquête montre que ce n'est, dans tous les cas, pas la qualité de leur service clients qui justifie un tel niveau de prix. *Yves-Noël Grin*

**T**élécommunication. «Ensemble des procédés de transmission d'informations à distance par tout moyen électrique, radioélectrique, optique ou électromagnétique», nous dit *Le Petit Robert*. Swisscom, Salt et Sunrise en font leur business. Ils ne manquent d'ailleurs pas de rappeler, à grand renfort de publicités, que leurs services sont façonnés pour sublimer les interconnexions humaines.

**LE FAX FAIT DE LA RÉSISTANCE!** Les chantres de la télécommunication sont-ils pour autant des maîtres de la communication? La réponse est «oui» dans leur stratégie de placement de produits. Mais elle est sensiblement moins étincelante si l'on se penche sur leur manière d'interagir avec leur clientèle. C'est ce qu'a révélé l'enquête que nous avons menée de concert avec nos confrères de l'émission *On en parle* (RTS-La Première).

Pour pouvoir confronter les trois opérateurs, nous avons préparé toute une série de questions

à leur poser en nous faisant passer pour des consommateurs lambda (*lire encadré*). Nous avons ensuite répertorié les moyens de communication affichés sur leur site web pour permettre aux clients de les contacter. Avec un premier constat à la clé: aucune trace d'adresse mail sur les trois plateformes! Chez Salt et Swisscom, cette carence est compensée par un formulaire de contact.

Sunrise est incontestablement le plus minimalistre en la matière. En l'absence d'adresse mail, de «chat» et de formulaire de contact, on a désespérément cherché comment un client pouvait lui adresser une requête écrite par voie électronique. Mission impossible, à moins de passer par un réseau social comme Twitter. L'ultime possibilité? Se laisser tenter par la proposition aussi piquante que surannée de l'opérateur: «Envoyez-nous un fax.»

## DES HOTLINES EFFICACES

Si la hotline n'est pas le moyen de communication le plus moderne, c'est celui que beaucoup

de consommateurs privilégient. Et force est de constater que, sur ce point, les trois concurrents se valent. Ils disposent tous d'un numéro spécialement destiné au support technique. Les trois questions que nous leur avons soumises ont obtenu une réponse efficace. Chronomètre en main, nous avons pu constater que le traitement était, en moyenne, un brin plus expéditif chez Salt. Mais entre l'appel le plus court (2'47" chez Salt) et le plus long (4'40" chez Swisscom), l'écart est marginal.

Le bilan est similaire pour les hotlines commerciales destinées à vendre et à renseigner sur les abonnements notamment. La qualité des informations était bonne, dans la mesure où nos interlocuteurs ont proposé l'abonnement qui collait à nos besoins (*lire encadré*). Le seul bémol? Lors de notre dernier appel, l'opératrice de Sunrise a tenté de nous faire miroiter une offre promotionnelle inadéquate. Comme elle a fini par se ravisier lorsque nous avons reprécisé notre demande, son conseil a été jugé «satisfaisant».

## SWISSCOM AUX ABONNÉS ABSENTS

Hélas, la qualité des hotlines n'a d'égale que l'inconstance des autres services. Que ce soit sur Twitter, par «chat» ou par formulaire de contact, les trois opérateurs ont tous perdu des plumes. Mention particulière à Swisscom qui n'a traité aucune de nos trois questions sur son formulaire de contact! Ce n'est qu'après lui avoir signalé les résultats de notre enquête que les réponses sont tombées, soit plus d'une semaine plus tard! «Nous sommes vraiment navrés que ces demandes soient restées lettres mortes. Nous nous efforçons, normalement, de répondre dans les 48 heures», a commenté son porte-parole, Christian Neuhaus.

Le géant bleu a également montré des faiblesses sur les autres services. A la question «Je suis harcelé par mon ex, comment puis-je bloquer son numéro?» nous avons eu droit à une réponse étonnante sur son «chat»: «Nous n'assurons pas le support sur les appareils.» Une fois encore, Christian Neu-

# écommunication, ommunication!

haus déplore ce retour: «Cela ne correspond malheureusement pas à notre standard de qualité. Il nous tient à cœur de trouver une solution adaptée pour nos clients.»

## DES TWEETS DANS LES NUAGES

Sur Twitter, Swisscom se distingue par une très grande réactivité. Mais, sur la même question du blocage d'un numéro, le soutien n'a pas été à la hauteur: «Cette option est disponible sur certains appareils, merci de vérifier cela directement dans vos paramètres.» Salt n'a pas fait mieux. Mais, à la différence de Swisscom, l'opérateur n'y voit pas de problème: «De notre point de vue, il ne s'agit pas d'un service minimal. La dynamique de Twitter est basée sur des réponses brèves mais claires. Il est courant qu'une forme de «chat» se crée après une première interaction. Nous continuons alors à répondre aux éventuelles questions supplémentaires

en message privé», se défend son porte-parole, Benjamin Petrzilka.

Sunrise, lui, a moins de services que ses concurrents. Mais ce n'est pas pour autant que le suivi est meilleur. Sur Twitter, deux de nos requêtes attendent toujours un retour! Ce que regrette son porte-parole, Roger Schaller: «Nous sommes conscients que nous ne sommes, actuellement, pas au niveau souhaité. Notre prochain objectif est d'optimiser le service fourni par tous les canaux de contact, et cela en premier lieu pour la correspondance écrite et les réseaux sociaux.»

Soulignons encore que les trois opérateurs figurent parmi les huit entreprises qui totalisent le plus de réclamations sur la plateforme **plaintes.ch**. Mais, à la différence de Swisscom (72% d'avis positifs) et de Sunrise (46%) qui jouent le jeu pour satisfaire leur clientèle, Salt s'obstine à ne pas coopérer.

En détail

## Déroulement de l'enquête

Nous avons mis à l'épreuve les services clientèle des trois grands opérateurs en nous faisant passer pour des consommateurs lambda. Pour avoir une vue d'ensemble, nous avons testé les principaux canaux de communication mis en avant sur leur site internet (hotline commerciale, hotline technique, «chat», etc.), ainsi que leur présence sur Twitter. Les mêmes questions ou requêtes ont été soumises aux trois opérateurs à des moments différents: un jour de semaine entre 12 h et 12 h 30; un dimanche entre 11 h et 11 h 30 et un soir de semaine entre 20 h et 20 h 30.

**Hotline commerciale:** nous nous sommes glissés dans la peau d'un consommateur qui désirait obtenir des renseignements sur un abonnement mobile. Nous avons expliqué aux opérateurs que nous recherchions un produit qui englobe simplement la téléphonie illimitée sur tous les réseaux suisses, en précisant que nous n'utilisions guère le surf sur internet.

**Hotline technique:** trois questions – une par appel – ont été posées aux opérateurs à des moments différents:

- Comment faire pour que notre portable cesse de basculer sur le réseau français lorsque nous étions dans des zones proches de la frontière (Genève, etc.)?
- Comment faire pour bloquer le numéro de notre ex-compagne qui ne cesse de nous harceler?
- Comment désactiver notre messagerie vocale (combox) avant de partir à l'étranger et comment la réactiver à notre retour?

**«Chat», Twitter, formulaire de contact:** ces canaux – qui n'existent pas tous chez Sunrise et Salt – ont reçu les mêmes questions que nous avons soumises à la hotline technique (*lire ci-dessous*).

	Salt.			Sunrise			swisscom		
	1 <sup>ER TEST</sup> <sup>(1)</sup>	2 <sup>E TEST</sup> <sup>(2)</sup>	3 <sup>E TEST</sup> <sup>(3)</sup>	1 <sup>ER TEST</sup> <sup>(1)</sup>	2 <sup>E TEST</sup> <sup>(2)</sup>	3 <sup>E TEST</sup> <sup>(3)</sup>	1 <sup>ER TEST</sup> <sup>(1)</sup>	2 <sup>E TEST</sup> <sup>(2)</sup>	3 <sup>E TEST</sup> <sup>(3)</sup>
<b>Hotline commerciale</b>									
→ Durée de l'appel <sup>(4)</sup>	4 min 30	Fermé	Fermé	5 min 45	Fermé	4 min 34	2 min 44	Fermé	Fermé
→ Qualité de l'information	Bon			Bon		Satisfaisant	Bon		
<b>Hotline technique</b>									
→ Durée de l'appel <sup>(4)</sup>	2 min 47	2 min 51	3 min 54	4 min 15	3 min 25	4 min 19	4 min 40	3 min 43	3 min
→ Qualité de l'information	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
<b>«Chat»</b>									
→ Temps d'attente <sup>(5)</sup>	Service non proposé			Service non proposé			2 min 25	10 min 39	1 min 04
→ Qualité de l'information							Bon	Insatisfaisant	Bon
<b>Twitter</b>									
→ Temps d'attente <sup>(5)</sup>	2 heures	24 heures	13 heures	Pas de réponse	8 heures	Pas de réponse	7 min	6 min	8 min
→ Qualité de l'information	Bon	Insatisfaisant	Bon		Bon		Insatisfaisant	Bon	Bon
<b>Formulaire de contact</b>									
→ Temps d'attente <sup>(5)</sup>	15 min	3 heures	8 min	Service non proposé			Pas de réponse <sup>(6)</sup>	Pas de réponse <sup>(6)</sup>	Pas de réponse <sup>(6)</sup>
→ Qualité de l'information	Bon	Satisfaisant	Bon						

Classement des opérateurs par ordre alphabétique.

<sup>(1)</sup> Un jour de semaine entre 12 h et 12 h 30. <sup>(2)</sup> Un dimanche entre 11 h et 11 h 30. <sup>(3)</sup> Un soir de semaine entre 20 h et 20 h 30.

<sup>(4)</sup> Temps d'attente compris. <sup>(5)</sup> Jusqu'à l'obtention d'une réponse.

<sup>(6)</sup> Réponse reçue après interpellation du porte-parole de Swisscom, soit plus d'une semaine après l'envoi de la demande.

# «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables (initiative pour des prix équitables)»

Publiée dans la Feuille fédérale le 20 septembre 2016

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34,136,139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s), que



la Constitution<sup>1</sup> est modifiée comme suit:

## Art. 96, al. 1

<sup>1</sup> La Confédération légifère afin de lutter contre les conséquences sociales et économiques dommageables des cartels et des autres formes de limitation de la concurrence. Elle prend en particulier des mesures afin de garantir l'acquisition non discriminatoire de biens et de services à l'étranger, et d'empêcher toute forme de limitation de la concurrence due aux pratiques unilatérales d'entreprises puissantes sur le marché.

## Art. 197, ch. 12<sup>2</sup>

### 12. Disposition transitoire ad art. 96, al. 1

<sup>1</sup> D'ici à l'entrée en vigueur des dispositions légales, le Conseil fédéral édictera, dans un délai de deux ans après l'acceptation de la modification de l'art. 96, al. 1, par le peuple et les cantons, les dispositions d'exécution nécessaires.

<sup>2</sup> Les dispositions d'exécution de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral observent les principes suivants:

a. les pratiques réputées illicites pour les entreprises dominant le marché le sont également pour les entreprises dont d'autres entreprises sont dépendantes de telle manière qu'elles n'ont aucune possibilité suffisante et raisonnable de se tourner vers d'autres entreprises (entreprises ayant une position dominante relative);

b. les pratiques d'entreprises dominant le marché ou ayant une position dominante relative sont réputées illicites, sous réserve d'une justification par des motifs objectifs, lorsqu'elles limitent la possibilité des acheteurs de se procurer dans l'État de leur choix, aux prix qui y sont pratiqués par les entreprises, des biens ou des services proposés en Suisse et à l'étranger; les différences de prix restent licites, tant que les entreprises ne poursuivent pas de buts anticoncurrentiels ni ne provoquent de distorsions de concurrence;

c. les entreprises ont le droit de limiter à l'étranger, par des pratiques unilatérales, l'acquisition des biens qu'elles ont exportés, lorsque ceux-ci sont destinés à être réimportés dans le pays de production et à y être revendus sans traitement supplémentaire;

d. en cas de pratiques abusives illicites, les sanctions directes relevant du droit des cartels ne s'appliquent pas aux entreprises ayant une position dominante relative;

e. dans le commerce en ligne, la non-discrimination en matière d'achats doit en principe être garantie, notamment par une disposition contre la concurrence déloyale.

---

<sup>1</sup> RS 101

<sup>2</sup> Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

*Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.*

Canton	N° postal	Commune politique	Contrôle (laisser blanc)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

**Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: le 20 mars 2018.** Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:

**Hans Altherr**, Rütigass 28, 9468 Sax; **Martin Bangert**, Konolfingenstrasse 26, 3510 Häutligen; **Didier Berberat**, Les Foyards 63, 2300 La Chaux-de-Fonds; **Prisca Birrer-Heimo**, Felsenegg 40, 6023 Rothenburg; **Robert Cramer**, Rue du Clos 20, 1207 Genève; **Maurus Ebnet**, Hasenrain 96, 4102 Binningen; **Olivier Feller**, Route de la Cézille 2, 1272 Genolier; **Anita Fetz**, Oberer Rheinweg 57, 4058 Basel; **Jean-René Fournier**, Chemin Saint-Rémy 2, 1950 Sion; **Sebastian Frehner**, Rütigass 24, 4125 Riehen; **Urs Gasche**, Kornfeldweg 3, 3312 Fraubrunnen; **Hannes Germann**, Bützistrasse 5, 8236 Opfertshofen; **Jürg Grossen**, Rollstrasse 24, 3714 Frutigen; **Silvan Hotz**, Früeberg 24, 6340 Baar; **Martin Kessler**, Wassergass 10, 8219 Trasadingen; **Alexander Lacher**, Im Gräfli 1A, 8808 Pfäffikon SZ; **Oliver Müller**, Summerhaldestrasse 44, 8427 Freienstein; **Gabriela Niedermann Egli**, Urwerthalde 22, 8200 Schaffhausen; **Casimir Platzer**, Äussere Dorfstrasse 2, 3718 Kandersteg; **Fabio Regazzi**, Via dei Lupi 1a, 6596 Gordola; **Rudolf Strahm**, Aspwaldweg 25, 3037 Herrenschwanden; **David Wüest-Rudin**, Vogenenstrasse 104, 4056 Basel; **Andreas Züllig**, Voa Principala 39, 7078 Lenzerheide

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessous ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu \_\_\_\_\_ Signature manuscrite \_\_\_\_\_

Sceau
-------

Date \_\_\_\_\_ Fonction officielle \_\_\_\_\_

**Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, est à retourner jusqu'au 31 mars 2017 à: Bon à Savoir, initiative «Stop à l'îlot de cherté», case postale 150, 1001 Lausanne.**



# «L'îlot de cherté, ça suffit!»

**POLITIQUE** L'initiative pour des prix équitables s'attaque aux tarifs surfaits des importateurs officiels et demande que nos entreprises puissent s'approvisionner en toute liberté à l'étranger.

*Bon à Savoir soutient la récolte des signatures.*

Sébastien Sautebin

Ce n'est un secret pour personne: tout, ou presque, coûte les yeux de la tête en Suisse! L'initiative populaire fédérale «Stop à l'îlot de cherté – Pour des prix équitables» veut remédier à la situation ([prix-equitables.ch](http://prix-equitables.ch)). Lancée en septembre, elle réunit une vaste coalition de politiciens de gauche comme de droite, d'organisations professionnelles, comme GastroSuisse et hotellerie-suisse, de PME ainsi que les associations de consommateurs.

## FOURNISSEURS ÉTRANGERS

### POINTÉS DU DOIGT

Les auteurs demandent à la Confédération de prendre des mesures qui garantiront aux entreprises helvétiques la liberté de s'approvisionner dans les pays étrangers, et cela aux prix et aux conditions pratiqués dans ces Etats. *Bon à Savoir* a décidé de soutenir la récolte des signatures en incluant une liste dans ce numéro (voir page ci-contre).

Mais en quoi une telle liberté peut-elle bien constituer la solution au problème de la cherté? En fait, les auteurs de l'initiative estiment que les différences de prix avec l'étranger ne s'expliquent que dans une faible mesure par le niveau élevé des charges salariales, des loyers et des coûts

d'infrastructure suisses. Les vrais coupables sont à rechercher du côté des fournisseurs étrangers qui veulent profiter de notre pouvoir d'achat. Nombre d'entre eux verrouillent leurs canaux de distribution et contraignent les entreprises helvétiques à se fournir auprès d'importateurs officiels basés dans notre pays, à des prix bien supérieurs à ceux pratiqués chez nos voisins (*lire encadré*). Ces «suppléments Suisse» maintiennent les prix à des niveaux artificiellement élevés.

### JUSQU'À 200% PLUS CHER!

Pascal Vandenberghe, patron de Payot et membre du comité de direction de l'initiative, explique ainsi que, de ce côté-ci de la Sarine, le monde du livre est régi par un système de distribution exclusive. Tel ouvrage ne peut être commandé qu'àuprès d'un seul importateur basé en Suisse, et qui est d'ailleurs, le plus souvent, une filiale de l'éditeur national. Résultat: les prix d'achat imposés aux libraires romands sont de 20% à 25% plus élevés que ceux demandés à leurs collègues dans l'Hexagone. «Une partie de ce surcoût est légitime, mais 10% environ ne se justifie pas», estime Pascal Vandenberghe.

Dans d'autres secteurs, les écarts peuvent être encore bien plus marqués. «De nombreuses branches, comme la construction métallique ou les arts graphiques, doivent faire face à des prix d'achat jusqu'à 50% supérieurs à ceux de leurs concurrents étrangers», souligne le comité d'initiative. Hotel-leriesuisse va encore plus loin et assure que, dans notre pays, les

fournitures dans l'hôtellerie et la restauration coûtent jusqu'à 200% de plus que chez nos voisins. Les institutions publiques sont également touchées. Les écoles, les universités et les hôpitaux sont ainsi contraints d'acheter diverses installations (appareils médicaux et de laboratoire, logiciels, etc.) au prix fort.

### 20 MILLIARDS DE TROP

Le «supplément Suisse» se répercute aussi, évidemment, sur les consommateurs. Des comparatifs de prix montrent, par exemple, que les cosmétiques sélectionnés étaient en moyenne 25% plus cher ici qu'en France et les vêtements 40%. Au total, les consommateurs et les entreprises paieraient entre 15 et 20 milliards de francs en trop chaque année!

Pour les initiants, la garantie de pouvoir s'approvisionner sans discrimination à l'étranger initiera un cercle vertueux: la baisse des prix de vente incitera les consommateurs à diminuer leur tourisme d'achat et à s'approvisionner de nouveau davantage sur le territoire national, préservant ainsi des emplois. De leur côté, en payant moins cher les fournitures importées, les entreprises suisses d'exportation amélioreront leur compétitivité face à leurs concurrentes étrangères. Cela préservera et créera des postes de travail, tout en réduisant le risque de délocalisation.

Et les auteurs de l'initiative de lancer: «Nous avons toléré des suppléments abusifs pendant plusieurs décennies. Aujourd'hui, ça suffit!»

## Zoom

### La lutte contre les prix élevés

En 2012, le Conseil fédéral a présenté un projet de révision de la loi sur les cartels. Celui-ci devait renforcer la concurrence en Suisse, et donc abaisser les prix, mais il a été enterré par le Conseil national en septembre 2014. Actuellement, la Comco peut agir contre les restrictions aux achats à l'étranger, mais elle ne le fait de manière très restrictive que contre les entreprises ayant une position dominante sur le marché. Avec l'initiative pour des prix équitables, l'action pourra être étendue à de nombreuses autres sociétés. Le texte veille aussi

à ce que les PME suisses disposent d'une véritable liberté en matière d'achats. Il poursuit en quelque sorte et améliore l'initiative parlementaire Altherr déposée en septembre 2014, qui veut supprimer l'obligation de s'approvisionner en Suisse. Cette dernière a été acceptée par le Parlement, mais la Commission chargée du projet de loi n'a pas encore fait grand-chose, ce qui n'est pas de bon augure. De ce point de vue, l'initiative pour des prix équitables permet donc aussi de mettre la pression sur les politiques, pour que les choses bougent enfin.

# Une protection qui reste relative



## CASQUES DE SKI

La qualité des coques s'améliore constamment, mais toutes n'amortissent pas complètement les chocs. De plus, elles ne sont efficaces qu'à vitesse réduite.

*Andreas Schildknecht / chr*

**S**i 10% des skieurs adultes seulement se protégeaient en 2002, près de 90% d'entre eux le font aujourd'hui. Les exigences en matière de technologie ont évolué en parallèle avec, en 2007, l'édition d'une norme européenne dans ce domaine. Résultat: les casques résistent désormais plus efficacement aux chocs et aux objets tranchants. Quant aux mentonnières, elles tiennent le coup même lors d'une grosse secousse.

Depuis une quinzaine d'années, *Bon à Savoir* a suivi cette évolution en publiant régulièrement des tests comparatifs à ce propos. Un travail qui reste indispensable, puisque de grandes différences distinguent encore les modèles, et ce, malgré les progrès réalisés. Trois casques sur dix sont ainsi ju-



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais



### MARQUE

Désignation	UVEX
Acheté chez	Ochsner Sport <sup>(3, 4, 5)</sup>
Prix payé	119.90 fr.
Tour de tête mesuré	59 cm - 62 cm
Poids	498 g
<b>1. Amortissement des chocs</b>	<b>80%<sup>(1)</sup></b>
<b>2. Solidité des lanières, fermeture</b>	<b>20%<sup>(1)</sup></b>
→ Déformation lors d'un choc	50% <sup>(2)</sup>
→ Déformation sur la durée	50% <sup>(2)</sup>
<b>3. Résistance de la coque à la perforation</b>	
<b>4. Maintien des lanières en cas de secousse</b>	

### NOTE FINALE ET APPRÉCIATION

MARQUE	UVEX	ALPINA	KTEC	MARKER
Désignation	Plus	Grap 2.0	Quantum	Consort 2.0
Acheté chez	Ochsner Sport <sup>(3, 4, 5)</sup>	Athleticum <sup>(4, 5, 6)</sup>	Athleticum	Transa <sup>(4, 7)</sup>
Prix payé	119.90 fr.	139 fr.	119 fr.	139.90 fr.
Tour de tête mesuré	59 cm - 62 cm	57 cm - 61 cm	58 cm - 62 cm	59 cm - 63 cm
Poids	498 g	454 g	508 g	474 g
<b>1. Amortissement des chocs</b>	<b>5.8</b>	<b>5.5</b>	<b>5.3</b>	<b>5.2</b>
<b>2. Solidité des lanières, fermeture</b>	<b>5.5</b>	<b>5.7</b>	<b>5.6</b>	<b>5.5</b>
→ Déformation lors d'un choc	5.4	5.7	5.5	5.4
→ Déformation sur la durée	5.6	5.7	5.8	5.6
<b>3. Résistance de la coque à la perforation</b>	Réussi	Réussi	Réussi	Réussi
<b>4. Maintien des lanières en cas de secousse</b>	Réussi	Réussi	Réussi	Réussi
NOTE FINALE ET APPRÉCIATION	<b>5.7</b>	<b>5.5</b>	<b>5.4</b>	<b>5.3</b>

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale.

<sup>(2)</sup> Pondération interne au critère.

Egalement disponible chez: <sup>(3)</sup> Athleticum; <sup>(4)</sup> Magasins spécialisés; <sup>(5)</sup> SportXX; <sup>(6)</sup> Galaxus.ch; <sup>(7)</sup> Ochsner Sport

gés seulement «satisfaisants» actuellement, contre plus de la moitié lors du comparatif publié en 2013.

Les Uvex et Alpina, tous les deux dans le milieu de la gamme côté prix, décrochent même la note «très bien» lors du crash test, loin devant les trois modèles 46 Nord, Smith et Salomon qui ferment la marche. La plupart des fabricants n'ont pas souhaité commenter ce résultat.

Chrissports, qui importe le modèle Giro, cinquième sur le podium, souligne toutefois qu'il est équipé de la technologie Mips. En cas de chute, la coque extérieure peut ainsi pivoter de quelques millimètres, alors que l'intérieur du casque reste plaqué sur le crâne: ce dispositif réduit les forces exerçant une rotation sur le cerveau. Aucune étude scientifique ne permet toutefois d'étayer cette affirmation.

#### UNE NORME TIMIDE

Le port du casque limite certes les lésions, mais sa protection est toute relative. Les exigences fixées par la norme EN 1077 sont en effet loin de refléter la réalité. La capacité d'amortissement est ainsi mesurée en laboratoire à une vitesse équivalant à 20 km/h, alors que la plupart des skieurs sont bien plus rapides. En 2010, lors d'un contrôle sur les pistes, nous avions constaté que les

30 km/h étaient souvent dépassés, avec une pointe à 58 km/h!

Ce pointage confirmait les dires du Bureau de prévention des accidents, qui affirme que des vitesses de 50 km/h ne sont pas rares. Et, selon un crash test effectué par la Suva, il faut alors compter avec de graves blessures.

Les exigences techniques sont donc largement insuffisantes... ce qui n'est guère étonnant quand on sait que ce sont les fabricants eux-mêmes qui siègent dans les comités édifiant les standards de sécurité. Quelque 600 entreprises et autres institutions sont ainsi membres de l'Association suisse de normalisation (SNV).

Plus sévère, la Fédération internationale de ski exige que les accessoires de course subissent les tests d'instances indépendantes, et ce, à 25 km/h. Une allure dérisoire au premier abord, mais qui doit être replacée dans son contexte. En cas de chute, les coureurs glissent sur des pistes sécurisées par des filets sans rencontrer d'obstacle. Ce n'est pas le cas des skieurs du dimanche évoluant sur des pentes surpeuplées, bordées d'arbres, voire, selon l'enneigement, de pierres.

**NOUVEAU**  **GUIDE D'ACHAT**  
A retrouver sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

En détail

## Les critères du test

Le Laboratoire spécialisé TÜV Rheinland à Cologne a testé dix casques adultes pour hommes et femmes entre 89 fr. et 200 fr. selon les critères de la norme européenne en vigueur.

### 1. Amortissement des chocs: 80%

Chaque casque a été placé sur un mannequin qui a été propulsé à 20 km/h sur une surface métallique, d'abord à température ambiante et, ensuite, à -25°C. Des capteurs ont mesuré à quel point la coque limitait la force de l'impact.

### 2. Solidité des lanières et de la fermeture: 20%

La jugulaire résiste-t-elle à une forte poussée ou se déforme-t-elle? Et la fermeture? Retrouvent-elles après leur forme d'origine?

### 3. Test de résistance à la perforation

Pour simuler un choc avec une pierre ou des bâtons de ski, les experts ont soumis les casques à la pression d'un poinçon en acier. Le test était considéré comme réussi s'il ne parvenait pas à toucher le mannequin.

### 4. Test de résistance des lanières

Une forte secousse a été exercée sur la coque pour l'arracher. Les casques devaient rester en place pour passer l'épreuve.



GIRO	SCOTT	POC	46 NORD	SMITH	SALOMON
Nine Mips SportXX <sup>(3, 4, 8)</sup>	Symbol Mips II Bächli Sports de montagne <sup>(4)</sup>	Fornix Ochsner Sport <sup>(4)</sup>	FR3 Ochsner Sport	Pivot SportXX <sup>(4)</sup>	Brigade Audio SportXX <sup>(3, 4)</sup>
159 fr. 59 cm - 62 cm 448 g	169 fr. 59,5 cm - 61,5 cm 572 g	199.90 fr. 59 cm - 62 cm 478 g	89.90 fr. 58 cm - 61 cm 420 g	129 fr. 59 cm - 63 cm 678 g	139 fr. 59,5 cm - 60,5 cm 650 g
<b>5.2</b>	<b>5.2</b>	<b>4.6</b>	<b>4.4</b>	<b>4.5</b>	<b>4.3</b>
<b>5.2</b>	<b>5.3</b>	<b>5.6</b>	<b>5.5</b>	<b>5.0</b>	<b>4.9</b>
5.1	4.8	5.5	5.6	4.3	5.0
5.4	5.8	5.7	5.5	5.8	4.7
Réussi	Réussi	Réussi	Réussi	Réussi	Réussi
Réussi	Réussi	Réussi	Réussi	Réussi	Réussi
<b>5.2</b>	<b>5.2</b>	<b>4.8</b>	<b>4.6</b>	<b>4.6</b>	<b>4.4</b>

pack à 278 fr. avec masque de ski; <sup>(3)</sup> Ochsner Sport.

Test effectué en collaboration avec saldo et Kassensturz

**CONSEIL  
JURIDIQUE  
GRATUIT**


Martine Djuric

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**9 h à 11 h et de 13 h à 15 h**

Nos trois juristes, Silvia Diaz, Barbara Venditti et Kim Vallon répondent aux questions du quotidien, touchant à la consommation, au droit du bail et du travail. Ce service est réservé aux abonnés de *Bon à Savoir*. Il exclut les questions urgentes et trop complexes. Préparez votre numéro d'abonné, il vous sera demandé.

**PAR TÉLÉPHONE**  
 021 310 18 20

**PAR ÉCRIT**  
 Bon à Savoir  
 Service juridique  
 CP 150  
 1001 Lausanne

**EN LIGNE**  
 Formulaires sur  
[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)  
 → Vos droits

 Joindre copie  
 des pièces utiles.


## 1. A la bonne vôtre!

### ENVOIS NON COMMANDÉS

« Une entreprise inconnue m'a appelé pour m'informer de la livraison de vin, que je n'ai jamais commandé. Malgré mes protestations, le colis a été livré, et le vendeur me harcèle pour que je paie. Que dois-je faire? »

Dans une telle situation, il ne faut pas se laisser impressionner par l'attitude préemptoire, voire parfois franchement menaçante, du pseudo-vendeur.

En effet, s'il veut encaisser quoi que ce soit, il devra apporter la preuve qu'il y a eu commande. A cet effet, le client doit pouvoir disposer soit d'une copie de sa commande, soit de l'enregistrement d'une conversation qui prouverait son achat.

Si de telles preuves n'existent pas, les cartons de vin sont alors à considérer comme des choses non commandées. Or, la loi est très claire quant à ce genre de situation.

Celui qui les a reçues n'a aucune obligation de payer quoi que ce soit. Ce n'est que dans le cas où l'envoi résulte manifestement d'une erreur que l'expéditeur doit être prévenu.

Dans le cas des cartons de vin, le destinataire devrait cependant écrire à l'expéditeur en faisant valoir l'absence de contrat. Il est alors possible, par souci d'équité, d'im-



partir un délai au vendeur indélicat pour récupérer sa marchandise. Si rien n'est fait dans ce laps de temps, le vin peut être bu ou offert sans autre.

Faute de contrat, on ne cédera en aucun cas à la pression ou à la menace de sociétés qui tentent de forcer la main de leurs victimes.

*Barbara Venditti*

## 2. Des études? Aucun rapport!

**SUCCESSIONS** « Comme notre fils a fait un apprentissage, il a rapidement volé de ses propres ailes. Nous avons, en revanche, financé les études de médecine de notre fille. A notre mort, notre garçon pourra-t-il exiger que ces frais soient pris en compte dans la succession? »

**N**on. De son vivant, une personne peut avoir, d'une manière ou d'une autre, attribué des biens à ses futurs héritiers. Ces libéralités doivent être prises en compte dans la succession si elles sont considérées comme des avancements d'héritier. Dans ce cas, elles sont alors soumises au rapport. Cela signifie que la somme doit être fictivement ramenée dans la masse à partager au décès et redistribuée équitablement entre les bénéficiaires.

Prenons l'exemple d'un père qui n'a plus que ses deux fils et qui donne 20 000 fr. à l'un d'eux pour financer une maison. À sa mort, la masse successorale est de 100 000 fr. Aussi, l'enfant qui n'a rien reçu peut demander à ce que l'avoird disponible tienne compte de la donation pour s'établir à 120 000 fr. Le descendant désavantage touchera alors 60 000 fr. et l'autre seulement 40 000 fr.

Toutes les donations ou les avantages financiers ne sont pas pour autant considérés comme

des avances sur héritage. Le donateur peut l'avoir exclu expressément dans son testament. S'il ne l'a pas fait, l'article 631 al. 1 du Code civil considère que les frais d'éducation et d'instruction des enfants sont spécifiquement dispensés des rapports, à moins qu'ils ne dépassent largement ce qui est usuel. Tel n'est pas le cas pour votre fille, qui n'aura pas à retourner les sommes perçues pour ses études de médecine.

*Silvia Diaz*

### 3. Chemin défoncé: qui décide?

**PPE** «Le chemin qui mène du parking à la porte d'entrée de notre immeuble en PPE est très dégradé. Or, certains propriétaires s'opposent à sa réfection en raison du coût que cela représente. Est-il possible de passer outre?»

**O**ui, à condition d'obtenir une majorité. La proportion d'avis favorables nécessaire dépend toutefois de la qualification juridique des travaux. Dans certains cas, une majorité simple suffit, alors que la double majorité des voix et des millièmes est parfois requise, selon que les travaux sont nécessaires ou seulement utiles. C'est donc l'état du chemin qui doit être examiné pour déterminer si la rénovation est absolument indispensable ou non.

Ainsi, si la voie d'accès est devenue irrégulière, gênant par exemple la circulation en trottinette, les travaux pourraient être considérés comme utiles, puisqu'ils faciliteraient l'usage du chemin. Dans ce cas, la décision sera prise par la majorité des propriétaires et des parts.

Si, en revanche, l'allée est criblée d'ornières ou que le pavage est devenu dangereux à force d'instabilité, la réfection doit alors être considérée comme néces-

saire. Dans ce cas, elle peut être décidée à la majorité des voix. Les propriétaires réfractaires n'auront, alors, pas d'autre choix que de passer à la caisse pour financer leur part de travaux, calculée, en principe, sur la base des millièmes.

En fin de compte, il convient de retenir que, si un accident devait survenir à cause du manque d'entretien du chemin, les propriétaires en seraient responsables et devraient de toute façon payer.

*Barbara Venditti*

### 4. Changer de caisse pendant un traitement

**LAMAL** «J'ai changé de caisse maladie à la fin de l'année dernière, alors que j'avais entamé un traitement médical en 2016 qui n'est pas terminé. La nouvelle assurance va-t-elle quand même payer les soins dont j'ai encore besoin?»

**S**ur le principe, oui, puisque votre traitement est compris dans les prestations de l'assurance de base.

Le fait que des soins soient en cours n'est pas une restriction au changement de caisse maladie de base. Une assurance complémentaire, cependant, refuserait de les prendre en charge ou, pour le moins, renoncerait à indemniser le traitement en cours.

Par conséquent, le patient est couvert pour les prestations qui interviennent en 2017. Mais attention: dans la mesure où une nouvelle année civile a débuté, le compteur repart à zéro pour la franchise et les participations. Avant de toucher quoi que ce soit du nouvel assureur, il faudra donc régler ses factures à hauteur de la franchise choisie. Cela dit, cette somme est due chaque année, indépendamment d'un changement de caisse.

Pour éviter du désordre administratif, il est conseillé de demander au praticien d'établir une facturation pour 2016, qui sera destinée à l'ancien assureur, et une facturation 2017 séparée.

*Barbara Venditti*

### 5. Un locataire peut en accueillir d'autres

**BAIL** «J'ai loué un studio à un célibataire. Il m'a informé récemment qu'il se marie et que sa compagne emménage chez lui. Je ne veux pas qu'ils vivent à deux dans ce petit logement. Comme le bail est à un seul nom et qu'il change les conditions, puis-je résilier?»

**N**on. Selon l'article 271a al.1 du Code des obligations, le congé peut être annulé si le changement de situation familiale du locataire ne présente pas des inconvénients majeurs pour le bailleur. On pense notamment au mariage, au partenariat enregistré, au concubinage, à la naissance d'enfants, au divorce, à l'accueil d'un parent âgé ou encore à l'augmentation ou à la diminution du nombre de personnes composant le ménage.

Dans de tels cas, il est très difficile pour le propriétaire de faire valoir un dommage qui justifierait un congé. Les exemples de résiliation admissible pour ces motifs sont d'ailleurs très rares. Cela peut être possible si une séparation impliquerait une baisse de revenu de l'occupant telle qu'elle mettrait le paiement du loyer en péril. La loi admet également le congé si le titulaire du bail ne respecte plus les règles de taux d'occupation d'un appartement subventionné. Néanmoins, dans le marché libre, une occupation plus intense n'est pas suffisante, à moins qu'elle ne soit massive et que les locaux ne suffisent plus à recevoir les habitants supplémentaires. Tel n'est visiblement pas le cas pour un jeune couple vivant maritalement dans un studio.

*Silvia Diaz*

### LE JUGE a dit

#### Assez grande pour réclamer

Une mère divorcée réclame au père de leur fille de 19 ans des contributions d'entretien non payées. Après mise aux poursuites, elle obtient la mainlevée définitive du commandement de payer. Le Tribunal cantonal annule cependant la décision, ce que confirment les juges fédéraux. Les parents peuvent agir en justice en recouvrement des pensions non payées de leurs enfants tant qu'ils possèdent l'autorité parentale. Dans la mesure où les bénéficiaires ont plus de 18 ans, ils doivent agir seuls en justice pour faire valoir leurs droits. La maman n'a, en l'occurrence, pas la qualité pour agir, car le juge du divorce n'avait pas indiqué, dans sa décision, que la pension serait versée au-delà de la majorité de l'enfant.

*Arrêt du TF 5A\_984/2014*

#### Les entreprises passent aussi à la caisse!

La Commission de recours en matière fiscale du canton de Zurich a accepté la déduction d'une amende infligée à une société anonyme suisse par la Commission européenne dans le cadre d'accords cartellaires. L'administration fiscale zurichoise a recouru contre cette décision auprès du Tribunal fédéral. Ce dernier lui a donné raison en précisant que les amendes des entreprises ne sont pas déductibles fiscalement.

En effet, elles ne représentent pas des dépenses justifiées par l'usage commercial. D'ailleurs, les privés ne peuvent pas non plus bénéficier de tels allégements dans le cadre de leur activité lucrative indépendante. Seules seraient déductibles les sanctions financières qui réduisent le bénéfice d'une société obtenu illicitement.

*Arrêt du TF 2C\_916/2014 et 2C\_917/2014*

# NOS GUIDES

SIMPLES  
CLAIRS  
PRATIQUES

Rabais de 5 fr. par guide pour nos abonnés

JE COMMANDE 021 310 01 37 | [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch) | [www.bonasavoir.ch/boutique](http://www.bonasavoir.ch/boutique)

■ Toutes vos assurances <b>NOUVEAU</b>	42.50 fr.
■ Vite dit... Pas toujours prouvé!	37.50 fr.
■ Comment déclarer ses impôts*	37.50 fr.
■ La famille et ses droits	37.50 fr.
■ Le couple devant la loi	37.50 fr.
■ Je deviens propriétaire	37.50 fr.
■ Le guide de la PPE et du voisinage	37.50 fr.
■ Le guide pratique du locataire	37.50 fr.
■ Les trois piliers	37.50 fr.
■ Le guide des successions	37.50 fr.
■ Préparez votre retraite	37.50 fr.
■ Vos droits au travail	37.50 fr.
■ Au secours, j'ai des dettes!	37.50 fr.
■ L'automobiliste face à la loi	37.50 fr.
■ Poisons quotidiens	37.50 fr.
■ Gardez la ligne!	37.50 fr.
■ Le vin pratique	37.50 fr.
■ Aïe, mon dos!	37.50 fr.
■ 1, 2, 3, bougez!	37.50 fr.
■ Bonne nuit!	37.50 fr.
■ 90 lettres types, vol. I	37.50 fr.
■ 90 lettres types, vol. II	37.50 fr.
■ 90 lettres types, vol. III	37.50 fr.
■ Acheter sans se faire arnaquer	25.50 fr.

\*Ed. 2017 dès février.

TVA + frais d'envoi inclus, sous réserve de modification.

■ Je suis abonné(e) à *Bon à Savoir*,  
chaque guide me coûtera 5 fr. de moins.

TOUTES VOS ASSURANCES

MALADIE • ACCIDENTS • VIE • RC • MÉNAGE • AUTO • VOYAGES • ETC.

BON À SAVOIR

Inclu l'accès aux tableaux sur  
**bonasavoir.ch**, régulièrement actualisés



Mon adresse

Nom

Prénom

Rue/N°

Code postal/Ville

N° d'abonné (si existant)

N° de téléphone

E-mail

1/17

Coupon à renvoyer à *Bon à Savoir, Service des commandes*  
Rasude 2 – Case postale 240 – 1001 Lausanne  
Par fax: 021 310 01 39



## ABONNEMENT à Bon à Savoir

Je m'abonne pour:

- 1 an (11 parutions): **39.50 fr.**  
 2 ans (22 parutions): **74 fr.**

JE M'ABONNE 021 310 01 37 | [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch) | [www.bonasavoir.ch/abonnements](http://www.bonasavoir.ch/abonnements)

détacher ici ..

# L'exotisme, pourquoi pas, mais pas à tout prix!

**DIÉTÉTIQUE** Remplacer le sucre blanc raffiné par celui de fleur de coco? Le phénomène est très tendance, dans les magasins bio notamment. Mais, hormis un prix très élevé, ce produit n'a pas des qualités qui le distinguent réellement des autres. *Doris Favre, diététicienne diplômée*

**L**es consommateurs soucieux de leur santé prêtent volontiers aux aliments nouveaux et exotiques des vertus exceptionnelles. Il est pourtant rare de découvrir de bons produits qui résistent à l'effet de mode, comme le quinoa ou les graines de chia. Actuellement, le sucre de fleur de coco est en vogue dans les magasins bio. Mais ce n'est pas pour autant qu'il présente de vrais atouts diététiques.

## NUTRIMENTS TRÈS RELATIFS

Avec son goût prononcé de caramel, il est généralement vendu en poudre, mais on le trouve aussi en sirop. Il est fabriqué artisanalement en Asie. La fleur est incisée pour récupérer sa sève qui est longuement chauffée jusqu'à évaporation complète de l'eau. Après cristallisation, on obtient un sucre brun, non raffiné. Ses importateurs lui prêtent des vertus qui ne manquent pas d'attirer celles et ceux qui privilégient une alimentation saine. Il est présenté comme une alternative au sucre blanc grâce à ses nutriments et à son faible index glycémique (*lire encadré*). Qu'en est-il réellement?

C'est vrai, le sucre raffiné ne contient que des traces infimes de nutriments, tandis qu'une bonne cuillère à café de sucre de coco (5 g) fournirait:

- 65 mg de potassium. C'est 6 fois moins qu'une banane!
- 0,1 mg de zinc. Les besoins d'un homme sont 100 fois plus importants!
- 0,02 mg de vitamine B1. Il nous en faut 60 fois plus!

Ces quantités n'apportent qu'un petit caillou à l'édifice. Surtout, il est absurde de compter sur du sucre, quel qu'il soit, pour faire le plein de nutriments, alors qu'une



ayakphoto.j

lutte planétaire est engagée pour diminuer sa surconsommation. Les bons vieux fruits et légumes sont nettement plus riches en vitamines comme en minéraux. Et ils ne sont pas nocifs pour la santé!

## INDEX GLYCÉMIQUE ET FRUCTOSE EN QUESTION

L'IG du sucre de coco est, avec celui du sirop d'agave, le plus faible de la famille des sucres. Ses partisans utilisent cette particularité pour en faire une alternative au sucre blanc, en particulier pour les diabétiques de type 2 qui, disent-ils, peuvent le consommer sans risque. A première vue, c'est une nouvelle réjouissante. Mais, à y regarder de plus près, un doute est permis: ces chiffres sont-ils fiables?

Comme c'est un produit de niche récent, il ne figure dans aucune table de composition offi-

traliennes, aussi basée sur 10 personnes, indique un IG de 54. Une différence de taille!

Ce n'est pas tout. Le flou règne aussi sur son taux de fructose. Trouver sa valeur tient du parcours du combattant. Selon les sources, il varie de 45% à 80%. En admettant – au mieux – qu'il se situe à sa valeur la plus basse, il serait équivalent aux sucres ordinaires (50%). On est dès lors bien loin d'une alternative à la poudre raffinée. Surtout pour les diabétiques de type 2! En effet, le fructose est le sucre à éviter. S'il a longtemps été conseillé pour les diabétiques, on sait maintenant qu'il n'est pas métabolisé de la même manière que les autres sucres. Consommé en excès, il favorise le risque de maladies cardiovasculaires et induit une résistance à l'insuline, porte d'entrée pour le diabète de type 2.

La prudence est donc de mise. Une seule chose est certaine, son prix est exorbitant: un paquet de 200 g se vend 4.90 fr. Ce qui porte le kilo à près de 25 fr. contre 1 fr. pour le sucre blanc. Cela fait cher le dépassement...

## Eclairage

### Zoom sur l'index glycémique

L'index glycémique (IG) indique la capacité d'un aliment contenant des glucides à augmenter le taux de sucre dans le sang quand on le consomme. Un glucide vite assimilé dans le sang possède un IG élevé (supérieur à 70). Il ne procure pas de sensation de satiété prolongée, mais il ouvre l'appétit. Sa consommation provoque une sécrétion brutale d'insuline et facilite l'accumulation des graisses dans les cellules. Voici l'IG des principaux sucres.

→ Sucre raffiné	65
→ Miel	60
→ Sirop d'érable	54
→ Sucre de coco	35 à 54 selon les sources
→ Sirop d'agave	34

## «Sensitive» fait la différence

En septembre 2014, *Bon à Savoir* a recherché les substances préoccupantes dans les lingettes pour bébés. Les Milette Ultra Soft & Care Sensitive sont arrivées en tête du classement. Quelle n'a donc pas été la surprise de notre lectrice Lorie Duzant de Vouvry (VS), lorsqu'elle a découvert, sur [leshop.ch](#), que la liste des ingrédients incluait du phénolxyéthanol, alors que nous avions justement écrit qu'elles n'en contenaient pas! Après enquête, il s'avère qu'il s'agit d'une erreur du site, qui a été corrigée: les lingettes en question en sont bel et bien exemptes. Mais attention: on trouve malgré tout du phénolxyéthanol dans certains produits Milette comme les lingettes Ultra Soft & Care. *seb*



Rancho Heim\_f

### BILLET DE 1000 FR. BON À JETER?

Il n'est pas rare de se voir refuser l'usage du gros billet violet de la Banque nationale, souvent par peur des fausses coupures. Mais que l'administration s'y mette aussi, c'est plus étonnant. Le Service des passeports de Genève affiche ainsi à ses comptoirs cet avis: «Les billets de 1000 fr. ne sont pas acceptés pour des raisons de sécurité.» Mais à quoi donc servent-ils encore, si même les services de l'Etat n'en veulent plus, se demande un lecteur de Meyrin? En tous les cas, pas à payer les quelque 500 fr. que coûtent une combinaison passeport + carte d'identité pour une famille de quatre personnes... Selon la responsable communication du canton, les fonds de caisse sont limités pour des raisons de sécurité. Et les usagers informés de cette limitation lorsqu'ils réservent un rendez-vous sur le portail internet du Service des passeports. Il n'en reste pas moins qu'un tel refus est illégal au sens de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement! *vic*



bonasavoir.ch

## Un label régional à bien plaisir

De passage à Charmey (FR), une lectrice vaudoise achète de la doucette dans la succursale Coop du village. Un grand logo «Ma région» est imprimé sur l'emballage. Mais, en regardant l'étiquette de plus près, elle se rend compte que le rampon a été emballé à Perly (GE). Il y a mieux: le producteur est situé à... Gaillard (France)!

Pour Ramón Gander, porte-parole de Coop, «la perception de ce qu'est une région diffère d'un produit à l'autre. Le saucisson vaudois est, par exemple, considéré comme un produit régional dans un périmètre beaucoup plus large que le miel genevois, qui est uniquement vendu avec le label de qualité «Ma région» à Genève.» Pour les légumes, la Suisse romande et la zone franche genevoise sont considérées comme une seule et même région par Coop. *bu*

Lire également l'enquête du jour du 21.11.2016 sur [bonasavoir.ch](#)



### VOYAGES GRATUITS DANS LE TESSIN

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les hôtes qui séjournent au moins une nuit (hôtel, auberge de jeunesse et camping) dans le Tessin reçoivent une carte journalière pour emprunter gratuitement les transports publics dans tout le canton pendant la durée de leur voyage, jour de départ y compris. Pour l'heure, elle n'est pas proposée aux locataires d'appartements ou de chambres d'hôte. Le même système existe déjà dans les cantons de Genève, de Neuchâtel, du Jura et de Bâle-Ville. Ou encore dans les villes de Lausanne et de Berne, mais uniquement pour les trajets qui ne sortent pas de l'agglomération. *vic*

grinvalds\_i



### TÉLÉPHONIE: LE CULOT D'EBL!

Profitant du passage au numérique imposé aux clients de Swisscom, le distributeur d'électricité Elektra Basel-land (EBL) peint le diable sur la muraille pour les appâter et promouvoir ses produits. Mario Torti, de Porrertruy, est indigné: le dernier dépliant trouvé dans sa boîte aux lettres prétend même que «Swisscom coupe le téléphone». Argument massue: chez EBL, la télévision, le téléphone et internet sont raccordés sur une seule prise. Bien essayé, mais pas très fair-play. Car ceux qui restent chez Swisscom peuvent, eux aussi, brancher tous leurs appareils sur un boîtier. L'important est donc de comparer les offres selon ses besoins. *chr*

# Pas de compte 3a au-delà de 1% sans risque

**PRÉVOYANCE** Un rendement annualisé de 5,81% pour votre compte 3a? Il s'agit forcément d'un produit contenant une grosse part d'actions à risque! Et la performance est calculée sur la meilleure période possible pour les placements boursier. *Christian Chevrolet / Béatrice Walder*

**L**a publicité de Credit Suisse, parue dans la presse à la fin de l'année dernière, avait de quoi enthousiasmer. Devant une maison d'architecture moderne et la main posée sur le capot d'une voiture noire, un jeune homme dans la trentaine déclarait: «Rien ne doit changer pour moi, même à 70 ans. C'est pourquoi je planifie déjà maintenant.» Et, juste à côté, en gros dans un médaillon, la proposition d'une épargne 3a avec un intérêt annualisé de 5,81%. Or, les rendements traditionnels varient actuellement entre 0,35% et 0,65%, rarement au-delà (*voir tableau ci-dessous*).

Comme toujours, ce sont les petites lettres auxquelles un astérisque renvoie qui donnaient le premier indice de prudence. Elles précisent: «Performance annualisée entre 2011 et 2016.» Autrement dit: il ne s'agit pas d'une épargne sur un simple compte bancaire, mais bien d'un placement sur un dépôt de prévoyance lié à des titres, même s'il permet les mêmes économies d'impôts (*lire encadré*). Renseignement pris, il s'agit même du plus spéculatif de la famille, le CSF Mixta-LPP Maxi, contenant 45% d'actions (contre 0% pour la «basic», 25% pour le «défensif» et 35% pour le «mixte»). Et son risque est considéré comme «moyen à élevé» par Credit Suisse lui-même dans sa documentation.

## PÉRIODE DE COMPARAISON

Il n'empêche: 5,81%, ça fait rêver... Mais, là aussi, il faut relativiser. Car la performance a été calculée entre fin juillet 2011 et fin juillet 2016. Une période choisie à dessein: elle commence au moment

où les marchés, très faibles, sont repartis à la hausse, et bénéficient donc d'un rendement optimal. Si vous remontez dix ans en arrière, ce qui permet d'inclure la chute de la Bourse de 2008, la performance annuelle moyenne n'est plus que de 2,34% (pour comparaison, la CEDC – Caisse d'épargne de Cossonay – a servi 1,71% sur la même période avec un compte classique sans risque). Et l'année dernière, elle s'est même limitée à 0,19%!

Cet exemple, qui n'est – de loin – pas unique en son genre, démontre combien il est important de disséquer une offre. Car ce genre de produit peut aussi aboutir à des rendements négatifs, comme ce fut le cas, l'an dernier,



avec le «Swisscanto BVG Oeko 45» proposé par les banques cantonales (-1,2%) ou le «Vitainvest 50 Swiss» de UBS (-1,76%). Or, s'il se trouve que cela tombe pile poil à l'heure de la retraite, quand l'investisseur est obligé de retirer ses fonds, et ne dispose donc pas d'un sursis pour laisser le marché se reprendre, il s'agit d'une perte séche particulièrement malvenue.

Voilà pourquoi il est recommandé, si l'on souhaite épargner de telle façon, d'avoir un horizon temps de huit à dix ans au moins. A cet effet, la société de conseil VZ actualise régulièrement les performances d'une quarantaine de produits (année en cours et depuis 2010) sur son site [vermoegenzentrum.ch](http://vermoegenzentrum.ch) → Conseils → Outils → Solutions 3a avec titres.

## Eclairage

### Anticiper son versement sur un 3a

Chaque année, les personnes qui touchent un salaire soumis à l'AVS peuvent mettre de côté une certaine somme (6768 fr. en 2017) dans un compte de prévoyance 3a. Une épargne qui ne pourra pas être retirée avant 60 ans – sauf dans quelques cas exceptionnels – mais qui est entièrement déductible de l'impôt sur le revenu. Et qui bénéficie d'un rendement supérieur à celui de l'épargne classique, aujourd'hui proche de zéro.

Il est toutefois impossible d'espérer un meilleur rendement que 1% sur un compte 3a classique (*voir tableau ci-contre*), et il y a peu de chances que les taux remontent prochainement. Faut-il, dès lors et comme le recommandent certaines banques, ne pas attendre la fin de l'année en procédant dès maintenant au versement? Oui, si cet argent est disponible et va dormir en 2017 dans un simple compte épargne, même si le surplus ainsi obtenu sera minime. Non, si cela engendre le moindre coût supplémentaire (frais pour retrait sur compte d'épargne, etc.), car ce dernier ne pourra être couvert par ce même surplus, sauf si les taux repartent à la hausse.

### Comptes 3a bancaires

ÉTAT: 03.01.2017	INTÉRÊT
<b>Banque CEDC</b>	1,00%
<b>CE Riviera</b>	1,00%
<b>Banque Wir</b>	0,65%
<b>Credit Suisse</b>	0,55%
<b>Banque Migros</b>	0,50%
<b>BCF</b>	0,50%
<b>BCGE</b>	0,50%
<b>BCN</b>	0,50%
<b>BCV</b>	0,50%
<b>BCVS</b>	0,50%
<b>PostFinance</b>	0,30%
<b>Raiffeisen*</b>	0,50%
<b>UBS</b>	0,50%
<b>Banque Coop</b>	0,40%
<b>BCJ</b>	0,30%
<b>BCBE</b>	0,35%

\*Recommandations Raiffeisen Suisse.  
Source: sites internet  
Taux actualisés tous les mois sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch) → Outils et calculateurs.

## FERS À REPASSER

Avec les appareils à vapeur disponibles sur le marché, la corvée du repassage s'adoucit, sans se ruiner. Les sept modèles testés par le magazine *Test* ont ainsi trouvé grâce aux yeux des experts, sur le plan tant de l'efficacité que du maniement. Le laboratoire a aussi mesuré la température de la semelle ainsi que sa résistance aux griffures. La quantité de vapeur émise, l'entartrage du mécanisme et la consommation de courant entrent aussi en ligne de compte dans le classement. Au final, les prix modestes des trois lauréats prouvent qu'on peut faire la guerre aux faux plis à bon compte.

*Test* (12/16), [test.de](http://test.de)



- 1. Bosch  
Sensixx'x DA 30,**  
47.50 fr.  
**2. Tefal, Ultragliss  
FV4920,**  
71.90 fr.  
**3. Braun  
TexStyle 5 TS 515,**  
49.95 fr.

## Top 3



- 1. DeLonghi  
Dinamica 350.55 B,**  
799 fr.  
**2. Melitta  
Caffeo Barista TS,**  
1129.90 fr.  
**3. Philips  
Saeco Granbaristo  
HD8975/01,**  
1299 fr.

## MACHINES À CAFÉ AUTOMATIQUES

Cappuccino, latte macchiato ou expresso? Pour les amateurs de café qui boudent les capsules, les machines automatiques broient les grains, font mousser le lait et préparent le petit noir de A à Z. Le magazine *ETM Testmagazin* a comparé huit modèles en tenant compte d'une vingtaine de critères. Combien de temps faut-il pour préparer la tasse? La mousse de lait est-elle bien aérée, et le reste-t-elle sur la durée? L'arôme est-il assez flatteur? Quant à la machine, est-il facile de l'utiliser, de la paramétriser et de la nettoyer? Les experts ont été convaincus par le modèle *Dinamica 350.55.B* de DeLonghi, sur le plan tant du maniement que pour la qualité du résultat. Cet appareil est en outre peu vorace en énergie et rapide: il ne lui faut que 42 secondes pour démarrer et 48 pour préparer un expresso. Il est talonné par les modèles Melitta et Philips Saeco, presque aussi bien notés, mais plus chers.

*ETM-Testmagazin* (12/16), [etm-testmagazin.de](http://etm-testmagazin.de)

## ENCEINTES WIFI

De la cuisine au salon, les enceintes wifi et Bluetooth diffusent les morceaux stockés sur le smartphone, la tablette ou les plateformes de musique en ligne. Le magazine *Que Choisir* en a testé une dizaine, en mesurant la bande passante (capacité à rendre les fréquences audibles) et le taux de distorsion (déformation du son quand on augmente le volume). Le jury a comparé le rendu sonore des modèles de la sélection à celui d'une enceinte de référence avant de se pencher sur leur convivialité. Les experts ont été particulièrement séduits par les modèles Sony SRS X99 et Cabasse Stream 1. Ce dernier modèle est certes plus gourmand en énergie, mais il a l'avantage d'offrir un rendu stéréo si l'on combine deux enceintes.

*Que choisir* (12/16), [quechoisir.org](http://quechoisir.org)



- 1. Sony  
SRS-X99,**  
460 fr.  
**2. Cabasse  
Stream 2,**  
399 fr.  
**3. Sonos  
Play: 5 2<sup>e</sup> génération,**  
518 fr.

## Top 3



- 1. Dyson, DC43H,**  
174.35 fr.  
**2. Dirt Devil Gator,  
18 V M137,**  
84.95 fr.  
**3. Philips, FC 6148  
Minivac Eco 10,8 V,**  
141.20 fr.

## ASPIRATEURS SANS FIL

Pas besoin de sortir la grosse artillerie pour venir à bout des miettes et des poils de chat: les petits aspirateurs à accumulateur font place nette en quelques minutes. Le magazine *Oko-Test* a comparé l'efficacité de onze modèles sur le marché. Pour les départager, les experts ont tenu compte de la facilité à les manier et de la consommation de courant. Au final, le modèle Dyson mène une guerre impitoyable à la poussière. En revanche, il est plus gourmand sur le plan énergétique et plus bruyant que ses concurrents. Même constat pour le Dirt Devil Gator qui affiche, en outre, un temps de charge plus long. Quant au modèle de Philips, il est certes plus discret et moins vorace, mais moins efficace. *chr*  
*Oko-Test* (12/16), [okotest.de](http://okotest.de)

**MEILLEURS PRIX**  
trouvés en ligne ou  
dans les commerces.

## Top 3

## LU pour vous

### Les secrets révélés des aliments

Pourquoi les asperges donnent-elles une odeur au pipi? C'est la faute à l'acide asparagusic que qu'elles contiennent. Des recherches récentes démontrent toutefois qu'il ne modifie la senteur de l'urine que chez 43% des individus, précise Andy Brunning. Dans un petit livre à dévorer sans faim, ce professeur anglais répond à 58 questions sur les aliments grâce à la chimie, sa spécialité. Et son grand talent est d'avoir su vulgariser des mécanismes parfois complexes. On découvre, entre autres, que les bananes accélèrent le mûrissement des autres fruits par l'éthylène qu'elles libèrent, que les tiques peuvent provoquer une allergie à la viande rouge en transmettant de l'alpha-gal ou, encore, que manger des carottes n'améliore pas la vision, sauf si l'on souffre d'une carence en vitamine A. En revanche, une consommation excessive peut donner une teinte orangée à votre peau. Sachez enfin que, contrairement à une rumeur tenace, l'absinthe n'a pas d'effets hallucinogènes. *seb*

Andy Brunning, «Pourquoi l'asperge donne-t-elle une odeur au pipi?



Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

### Edulcorants naturels sous la loupe

Et si l'on remplaçait le sucre et les édulcorants artificiels par des produits naturels? Arte est parti à la recherche des challengers potentiels au plus grand Salon mondial de la confiserie, à Cologne. Les enquêteurs ont ensuite requis l'avis de l'Institut de recherche allemand sur l'alimentation. Résumé succinct: le sirop d'agave? Aussi calorique que le sucre! Le sirop de riz? Intéressant pour celles et ceux qui ne supportent pas le fructose, car il n'en renferme pas. La stévia? Elle affiche zéro calorie, mais reste handicapée par son arrière-goût de réglisse. Pour y remédier, des chercheurs planchent actuellement sur des inhibiteurs d'amertume. L'érythritol? Peut-être le plus prometteur! Cet alcool de sucre ne contient aucune calorie, ne provoque pas de caries et son goût est proche de celui du sucre. Il demeure pourtant, pour l'heure, un produit de niche, en raison de coûts de production élevés. *seb*

Xenius, «Les édulcorants: comment bien les choisir?», 9 novembre 2016, Arte



## Des assurances vie qui ne meurent pas

*A propos de notre article «Epargne et assurance vie ne font pas bon ménage» (11/16)*

**J**e dispose de contrats d'assurance vie mixte. Après lecture de votre article, j'aurais voulu savoir s'ils sont menacés.

*René Pachoud*

*La plupart des assureurs ne proposent effectivement plus l'assurance vie mixte traditionnelle à prime unique dans leur catalogue de produits. Mais, si l'une des offres que vous avez signée devait être supprimée aujourd'hui, il n'en reste pas moins que votre contrat, conclu avant, reste valable jusqu'à l'échéance indiquée. De plus, si les montants des rentes liés à vos contrats du 3<sup>e</sup> pilier sont garantis, l'assureur ne pourra pas les abaisser en cours de contrat.*

*La rédaction*

## Intérêt rémunératoire, sauce neuchâteloise

*A propos de notre brève «Berne ne récompense plus les contribuables zélés» (11/16)*

**J**ai lu dans votre magazine que le canton de Neuchâtel octroyerait une réduction de 1% aux contribuables qui s'acquitteraient de l'impôt 2017 en une seule fois. J'ai appelé le Service des contributions pour obtenir plus d'informations à ce sujet, mais on m'a répondu que les collaborateurs n'étaient pas au courant d'une telle démarche. Qu'en est-il?

*Nom connu de la rédaction*

*Dans le canton de Neuchâtel, l'intérêt rémunératoire porte en effet seulement sur les paiements volontaires effectués en plus des tranches facturées. Il ne récompense donc pas les contribuables qui paient leurs impôts en une seul fois, contrairement à d'autres cantons, comme Fribourg et le Valais. D'où notre confusion, que nous vous prions d'excuser. Pour information, le Gouvernement neuchâtelois vient d'ailleurs de décider de supprimer cet intérêt en le ramenant à 0% pour 2017.*

*La rédaction*

## N'oubliez pas les sages-femmes!

*A propos de notre article «Un ventre rond bien assuré» (11/16)*

**J**'apprécie votre journal et le reçois depuis des années. Permettez-moi néanmoins de réagir à l'article en question. Il me paraissait important de vous envoyer des informations au sujet des prestations maternité, dont l'énorme travail est, en grande partie, accompli par les sages-femmes suisses dans les soins périnatals.

Premièrement, vous omettez de mettre en évidence le suivi post-partum à domicile, extrêmement important pour les femmes, particulièrement au moment du retour à domicile avec un premier enfant. La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) vous aurait volontiers renseignés à ce propos.

Par ailleurs, j'aimerais préciser que de nombreuses familles assurées avec la LAMal se voient refuser un suivi sage-femme lorsqu'elles habitent de l'autre côté de la frontière suisse. Dans le canton de Genève, par exemple, les sages-femmes possédant un diplôme suisse ne sont pas autorisées à travailler sur le territoire français. Plusieurs sages-femmes de ce canton se sont d'ailleurs vu refuser une assurance responsabilité civile professionnelle les couvrant de l'autre côté de la frontière. Quant aux sages-femmes françaises, il semble qu'elles ne soient pas remboursées par les assurances suisses...

C'est un casse-tête pour les nouveaux parents qui découvrent cette réalité après leur accouchement. Car nous sommes obligées de refuser les demandes de suivis ou de travailler dans l'illégalité en prenant tous les risques. D'autant plus que, aujourd'hui, on laisse fréquemment rentrer à domicile les femmes césariées au 3<sup>e</sup> jour post-accouchement, des jumeaux de moins de 2 kilos à peine stabilisés et je vous passe d'autres exemples pour réduire les frais des hôpitaux et des assurances.

Les assurances ne semblent pas vraiment intéressées par ce problème et ne sont pas assez transparentes vis-à-vis de leur clientèle.

*Sandrine Ischi*

## Frais de dentiste dans les gencives

*A propos de notre article «Un ventre rond bien assuré» (11/16)*

**V**ous indiquez que, dès la 13<sup>e</sup> semaine de grossesse, les prestations médicales générales sont entièrement remboursées par l'assurance maladie de base obligatoire. Est-ce que cela vaut aussi pour des frais de dentistes, comme des consultations pour des gencives qui saignent durant la grossesse?

*Emmanuel Mayor*

*L'assurance maladie de base ne couvre, en principe, pas les traitements dentaires. Il existe quelques exceptions spécifiques, comme les soins occasionnés par une maladie grave et non évitable du système de la mastication par exemple. Mais, malheureusement, la maternité n'offre pas une meilleure couverture en ce qui concerne les soins dentaires.*

*La rédaction*

## Pas de fiesta imposée n'importe quand!

*A propos de notre quiz juridique «Non je n'irai pas!» du 14.11.16 sur bonasavoir.ch*

«**M**on employeur m'a annoncé qu'une sortie d'entreprise serait organisée sous peu. Je n'ai cependant aucune envie d'y aller. Suis-je obligé de participer à cette excursion?» A cette question, votre réponse est «oui». Cependant, vous n'indiquez pas si cette sortie se déroule pendant les heures de travail. Quand et si elle a lieu en soirée ou un week-end?

Pierre-Maurice Rochat

*Nous avons choisi de limiter la question à celle de la sortie d'entreprise qui «remplace» un jour de travail. Mais si l'activité récréative a lieu en dehors des heures de travail, le soir ou le week-end, elle doit être facultative et ne saurait être imposée d'office au travailleur.*

La rédaction

## Signature du bout des doigts

*A propos de notre article «Pétition pour abolir la valeur locative» (10/16)*

**J**e voulais participer à la pétition pour abolir la valeur locative (dont vous parlez dans votre dernier magazine, en page 47), mais je voudrais savoir si c'est bien sage de signer cette pétition en ligne. En effet, c'est la première fois qu'on me propose une vraie signature avec le mouvement du doigt. Je trouve cela attractif mais dangereux. Les hackers peuvent-ils s'emparer de ma signature réelle?

Christine Prudente

*Nous n'avons pas de recul sur ce genre de procédés en ligne. Il est clair que, sur internet, personne n'est à l'abri d'éventuels hackers qui savent contourner les systèmes sécurisés. Mais, comme cette initiative n'émane pas d'un organisme inconnu ou farfelu, on peut penser que le niveau de sécurité a été pensé pour se prémunir au mieux d'éventuelles attaques.*

La rédaction



## Post-scriptum

## Le chiot avec l'eau du bain

Si 20% des Suisses roulaient en voiture sans permis, faudrait-il supprimer l'obligation d'apprendre à conduire? Non? Eh bien, vous avez tort! Du moins selon la logique de la majorité parlementaire. Car c'est bien un des arguments qui a été avancé pour supprimer la formation obligatoire pour détenteurs de chiens: un cinquième des propriétaires ne suivraient pas les cours. L'autre raison étant qu'aucune étude ne permettrait de démontrer une diminution des morsures depuis l'introduction de cette initiation pratique et théorique, en 2008.

A l'époque, les politiciens avaient décidé de légitimer à la suite de plusieurs cas de morsures graves. Depuis, celles et ceux qui souhaitaient prendre un chien devaient apprendre, durant quatre heures, à contrôler leur animal. Ils devaient également suivre un cours théorique qui abordait d'autres thèmes essentiels, comme le choix de la race, son bien-être et les réglementations entourant sa détention.

Chaque année, près de 50 000 propriétaires ont ainsi été sensibilisés à ces problématiques. La majorité des vétérinaires cantonaux estiment d'ailleurs que les formations ont eu un réel effet bénéfique sur la conduite et l'éducation des chiens.

La loi allait peut-être un peu loin sur un point: l'obligation de suivre des cours pour chaque nouveau chien. En réponse à la motion, le Conseil fédéral avait d'ailleurs proposé un assouplissement de la formation pour les personnes qui n'acquéraient pas un chien pour la première fois. Mais nos parlementaires ont fait fi des nuances et ont balayé toute obligation.

En 2017, les maîtres peuvent bien sûr toujours s'inscrire à ces mêmes cours, sur une base volontaire. Mais ceux qui en ont peut-être le plus besoin – ceux qui adoptent un chien sur un coup de tête – ne le feront pas forcément.

Bernard Utz

## Ecrivez-nous

### UN ARTICLE VOUS FAIT RÉAGIR?

Votre avis nous intéresse.

→ Bon à Savoir  
Courrier des lecteurs  
CP 150 – 1001 Lausanne

→ [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)

**Ne soyez pas le dindon de la farce...**

Téléphones indésirables, SMS frauduleux, phishing, offres douteuses sur le web, compagnies aériennes peu sûres, gains de loterie, annuaires professionnels... les arnaques se multiplient à une vitesse folle et prennent de nombreuses formes. Notre rubrique en

ligne «**ALERTE CONSO**», régulièrement mise à jour, vous aide à déjouer les pièges, pour ne plus vous faire plumer.

Cerise sur le gâteau: cette rubrique est ouverte à tous les consommateurs, abonnés ou non à *Bon à Savoir*.

**Nos juristes vous conseillent**

Cliquez et découvrez, pour chaque genre d'arnaques, les précieux conseils de nos juristes pour éviter les offres douteuses.

**De vous à nous**

Vous avez connaissance d'une nouvelle arnaque? Merci de nous aider à défendre l'ensemble des consommateurs en nous informant par courriel.

**Recherche facilitée**

Les arnaques sont malheureusement très nombreuses. Utilisez le moteur de recherche ou le classement par ordre alphabétique pour vous y retrouver facilement.

*Prochain numéro* N° 2 | Dès le 8 février 2017

**ROUGES À LÈVRES** Tous les produits ne se valent pas!

**SCIÉS SAUTEUSES** Douze machines sous la loupe de nos experts

*Suivez-nous*



*Bon à Savoir*

Réagissez,  
partagez,  
commentez,  
envoyez-nous  
des messages.



@mag bonasavoir

Nous savons aussi gazouiller.



BAS-Magazine

Votre magazine  
conso se fait  
nomade et vous  
accompagne  
partout.

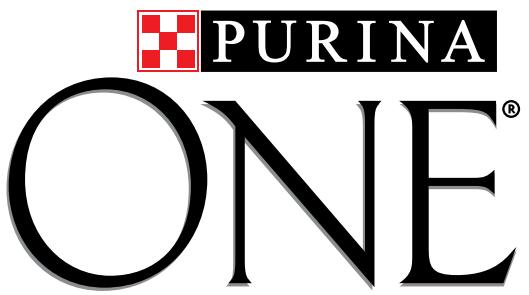
– Contactez-nous

## **Secrétariat de la rédaction**

- ① 021 310 01 36  
8 h à 18 h (17 h le vendredi)  
✉ [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)  
✉ CP 150, 1001 Lausanne

## *Service abonnements*

- ① 021 310 01 37  
✉ abo@bonasavoir.ch  
✉ CP 240, 1001 Lausanne



## RELEVEZ LE CHALLENGE 3 SEMAINES PURINA ONE

et constatez la différence  
sur la santé de votre chat



Inscrivez-vous au  
Challenge 3 Semaines sur  
[www.purina-one.ch](http://www.purina-one.ch)  
et commandez votre  
**ÉCHANTILLON GRATUIT !**

Purina ONE. Une Santé Visible Aujourd'hui et Demain.

